



Document de Référence

2004

Making
Complex
Selling
Simple

arress
c o m m e r c e



Document de Référence

2004

Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 26 mai 2005, conformément à l'article 211-6 du Règlement Général de l'AMF. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Chapitre 1	Responsable du document de référence et du contrôle des comptes	7
1.1	Responsable du document de référence	7
1.2	Attestation du responsable du document de référence	7
1.3	Noms, adresses et qualifications des contrôleurs légaux	7
1.3.1	Commissaires aux comptes titulaires	7
1.3.2	Commissaires aux comptes suppléants	7
1.4	Avis des Commissaires aux Comptes sur le document de référence	8
1.5	Responsable de l'information financière	9
Chapitre 2	Renseignements de caractère général concernant l'Emetteur et son capital	10
2.1	Renseignements de caractère général concernant l'émetteur	10
2.1.1	Dénomination sociale	10
2.1.2	Siège social	10
2.1.3	Date de constitution	10
2.1.4	Forme juridique	10
2.1.5	Durée de vie	10
2.1.6	Objet social	10
2.1.7	Numéro de Registre du Commerce et des Sociétés	10
2.1.8	Exercice social	10
2.1.9	Affectation et répartition des bénéfices	11
2.1.10	Convocation et réunion des Assemblées Générales	11
2.1.11	Admission aux Assemblées - Pouvoirs	11
2.1.12	Existence et franchissement de seuils statutaires	12
2.1.13	Droits de vote double	12
2.2	Renseignements de caractère général concernant le capital	12
2.2.1	Capital social	12
2.2.2	Evolution du capital social d'Access Commerce	12
2.2.3	Situation du capital social et des droits de vote au 24 février 2005	15
2.2.4	Rachat par la Société de ses propres actions	15
2.2.5	Capital autorisé non émis	16
2.3	Pacte d'actionnaires	16
2.4	Engagements de conservation des titres par les actionnaires dirigeants	17
2.5	Nantissements	17
2.6	Dividendes	17
2.6.1	Délais de prescription	17
2.6.2	Dividendes versés au cours des exercices précédents	17
2.6.3	Politique en matière de distribution de dividendes	17
2.7	Marché du titre Access Commerce	18
Chapitre 3	Description de l'Activité	19
3.1	Historique	19
3.1.1	Secteur d'activité : les applications logicielles d'entreprise	20
3.1.2	Positionnement de la Société : Access Commerce, un acteur de niche	20
3.1.3	La proposition de valeur d'Access Commerce	21
3.1.4	L'offre Cameleon Advanced Selling	22
3.1.5	La technologie des solutions Cameleon	26
3.1.6	La concurrence	26

3.2	Organisation générale	.27
3.2.1	Organisation générale du Groupe en 2004	.27
3.2.2	Organisation juridique du Groupe en 2004	.27
3.2.3	Organisation fonctionnelle du Groupe en 2004	.28
3.2.4	Directoire	.28
3.2.5	Conseil de Surveillance	.29
3.3	La stratégie de développement	.29
3.3.1	Une stratégie de croissance rentable	.29
3.3.2	Un premier axe : maîtrise des coûts et consolidation des revenus récurrents	.29
3.3.3	Un deuxième axe : le développement des ventes de licences	.30
3.3.4	Les atouts de la Société pour développer cette stratégie	.30
3.4	Divers renseignements sur l'activité d'Access Commerce, données consolidées	.30
3.4.1	Nature de la clientèle	.31
3.4.2	Dépendance vis-à-vis de la clientèle	.31
3.4.3	Saisonnalité du chiffre d'affaires	.31
3.4.4	Revenus de maintenance	.31
3.4.5	Informations sectorielles	.31
3.4.6	Les salariés	.31
3.4.7	Les fournisseurs	.32
3.4.8	Les investissements	.32
3.4.9	La Recherche et Développement	.32
3.5	Facteurs de risque	.32
3.6	Faits exceptionnels et litiges	.32
Chapitre 4	Rapports du Directoire à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle	.33
4.1	Rapport de gestion du Directoire à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle	.33
4.1.1	Activité	.33
4.1.2	Résultat	.36
4.1.3	Le capital de la Société	.36
4.1.4	Les mandataires	.36
4.1.5	Les Commissaires aux comptes	.38
4.1.6	Les salariés	.39
4.1.7	Les conventions réglementées	.39
4.1.8	Conclusion	.39
4.1.9	Tableau des cinq derniers exercices d'Access Commerce SA	.39
4.2	Annexes au Rapport du Directoire à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur les conséquences sociales et environnementales de l'activité	.40
4.2.1	Conséquences sociales de l'activité	.40
4.2.2	Conséquences environnementales de l'activité	.40
4.3	Rapport Spécial du Directoire sur les options de souscriptions d'actions attribuées au cours de l'année 2004	.40
4.3.1	Détails des options de souscription d'actions consenties au cours de l'exercice 2004 envers les Mandataires Sociaux	.40
4.3.2	Détail des options consenties aux salariés non Mandataires Sociaux les mieux allotés au cours de l'année 2004	.41
4.3.3	Exercice des options de souscription émises	.41
4.4	Textes des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle	.41
4.4.1	Première Résolution - Approbation des comptes annuels	.41
4.4.2	Deuxième Résolution - Approbation des comptes consolidés	.41
4.4.3	Troisième Résolution - Convention des Articles L 225-86 et suivants du Code de Commerce	.42
4.4.4	Quatrième Résolution - Affectation du résultat	.42
4.4.5	Cinquième Résolution - Renouvellement du mandat de l'un des Commissaire aux comptes titulaire	.42
4.4.6	Sixième Résolution - Nomination de son suppléant	.42

Chapitre 5	Patrimoine, situation financière et résultat	.43
5.1	Comptes consolidés	.43
5.1.1	Bilan	.43
5.1.2	Compte de résultat	.44
5.1.3	Tableau de flux de trésorerie	.45
5.1.4	Annexes aux Comptes Consolidés arrêtés au 31 décembre 2004	.45
5.1.5	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	.62
5.2	Comptes sociaux (Access Commerce SA)	.64
5.2.1	Bilan	.64
5.2.2	Compte de résultat	.67
5.2.3	Annexes aux Comptes Sociaux établis au 31 décembre 2004 (extraits)	.68
5.2.4	Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	.72
5.3	Rapport Spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	.73
5.4	Montant des honoraires des Commissaires aux comptes de la Société	.74
Chapitre 6	Gouvernement d'entreprise	.75
6.1	Composition et fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance	.75
6.1.1	Directoire	.75
6.1.2	Conseil de Surveillance	.75
6.2	Rapport du Président du Conseil de surveillance à l'Assemblée Générale	.76
6.2.1	Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance	.76
6.2.2	Procédures de contrôle interne mises en place par la Société	.78
6.3	Rapport des Commissaires aux comptes, sur le rapport du Président du Conseil de surveillance à l'Assemblée Générale	.83
6.4	Composition et fonctionnement des comités	.84
6.5	Rémunérations des Membres du Conseil de Surveillance et Membres du Directoire	.84
6.6	Organes de Direction	.84
6.7	Calendrier de communication financière	.85
Chapitre 7	Evolutions récentes	.86

Responsable du document de référence et du contrôle des comptes

1.1 Responsable du document de référence

Monsieur Jacques Soumeillan

Président du Directoire

1.2 Attestation du responsable du document de référence

«A ma connaissance, les données du présent document de référence relatif à Access Commerce sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur. Elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.»

Toulouse, le 25 mai 2005

Le Président du Directoire, Monsieur Jacques Soumeillan

1.3 Noms, adresses et qualifications des contrôleurs légaux

1.3.1 Commissaires aux comptes titulaires

Ernst & Young Audit

Représenté par Monsieur Jérôme Guirauden

Faubourg de l'Arche - 11 allée de l'Arche 92037 Paris La Défense

Nommé par décision de l'Assemblée Générale du 1er octobre 1999 pour un premier mandat de 6 exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004. Le renouvellement du mandat fait l'objet d'une résolution à cette même AGOA.

Cabinet Vally & Associés

Représenté par Monsieur Pierre Vally

11 rue Jean Rodier - 31400 Toulouse

Nommé par décision de l'Assemblée Générale :

- du 31 mars 2003 pour un mandat de 6 exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
- du 28 juin 1988 pour un premier mandat.

1.3.2 Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Claude Hazard

7/9 allée Haussmann - 33300 Bordeaux

Nommé par décision de l'Assemblée Générale du 1er octobre 1999 pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004. La nomination de Monsieur Frank Astoux comme Commissaire aux comptes suppléant de Ernst & Young Audit, Commissaire aux Comptes titulaire, fait l'objet d'une résolution à cette même AGOA.

Monsieur Eric Lacour

11 rue Jean Rodier - 31400 Toulouse

Nommé par décision de l'Assemblée Générale du 31 mars 2003 pour un mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

1.4 Avis des Commissaires aux Comptes sur le document de référence

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Access Commerce SA et en application du titre 1er du livre II du règlement général de l'AMF, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques donnés dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission.

Ce document de référence ne contient pas de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2004 et 31 décembre 2003 arrêtés par le Directoire ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2002 arrêtés par le Directoire ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2002 ont été certifiés sans réserve mais avec l'observation suivante:

«Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Note 39 de l'annexe relative aux événements postérieurs concernant les opérations sur les fonds propres en cours, afin de consolider la situation financière de la société Access Commerce
- Note 2.2 de l'annexe qui expose un changement de méthode comptable lié à l'application du règlement CRC 2000-06 sur les passifs».

Les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2002 ont été certifiés sans réserves mais avec l'observation suivante :

«Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes annexes suivantes :

- Note 8 relative aux événements postérieurs concernant les opérations sur les fonds propres en cours, afin de consolider la situation financière de la société Access Commerce
- Note 1.2 de l'annexe qui expose un changement de méthode comptable lié à l'application du règlement CRC 2000-06 sur les passifs.»

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentés dans ce document de référence.

Les Commissaires aux comptes

Toulouse et Paris La Défense, le 25 mai 2005

Monsieur Jérôme Guirauden
Ernst & Young Audit

Ernst & Young Audit - Faubourg de l'Arche
11 allée de l'Arche - 92037 Paris La Défense
SA au capital de € 3 044 220
R.C.S. Paris B 344 366 315
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Monsieur Pierre Vally
Cabinet VALLY & Associés

11 rue Jean Rodier - 31400 TOULOUSE
SA au capital de € 200 000
R.C.S. Toulouse B 388 213 878

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

Le document de référence inclut par ailleurs :

- Le rapport général et le rapport sur les comptes consolidés au 31 décembre 2004 des Commissaires aux comptes (respectivement page 72 et page 62 du document de référence) comportant la justification des appréciations des Commissaires aux comptes établie en application des dispositions de l'article L. 225-235 du code de commerce ;
- Le rapport des Commissaires aux comptes (page 83 du présent document de référence), établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil de surveillance de la société Access Commerce décrivant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

1.5 Responsable de l'information financière

Monsieur Jacques Soumeillan

Président du Directoire

2.1 Renseignements de caractère général concernant l'émetteur

2.1.1 Dénomination sociale

La dénomination sociale de la société est Access Commerce.

2.1.2 Siège social

Rue Galilée - BP 87270
31672 Labège cedex
France

2.1.3 Date de constitution

La Société a été constituée par acte établi sous seing privé à Toulouse le 4 mars 1987.

2.1.4 Forme juridique

Constituée à l'origine sous forme de société civile, la Société a été transformée en Société Anonyme à Conseil d'Administration suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 mars 1997. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 novembre 2002 a adopté un mode de gestion à Directoire et Conseil de Surveillance en lieu et place de celui à Conseil d'administration et Président. Access Commerce SA est une société soumise au droit français. Les documents relatifs à la Société sont consultables au siège social de cette dernière.

2.1.5 Durée de vie

La durée de vie de la Société est de 99 années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés intervenue le 21 mai 1987, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

2.1.6 Objet social

Conformément à l'article 2 de ses statuts, la Société a pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger, la création et l'exploitation d'entreprises d'éditions de logiciels, de prestations de services en informatique et de communications électroniques : conception, ingénierie, conseil, formation, recherche, développement, exploitation et commercialisation de logiciels de systèmes. Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires. La participation directe ou indirecte de la Société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

2.1.7 Numéro de Registre du Commerce et des Sociétés

B 341 081 743 Toulouse

2.1.8 Exercice social

L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

2.1.9 Affectation et répartition des bénéfices

La différence entre les produits et les charges de l'exercice, après déduction des amortissements et des provisions, constitue le bénéfice ou la perte de l'exercice. Sur le bénéfice, diminué le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5% pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième. Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et du prélèvement prévu ci-dessus et augmenté des reports bénéficiaires. Ce bénéfice est à la disposition de l'Assemblée Générale qui, sur proposition du Directoire, peut, en tout ou partie, le reporter à nouveau, l'affecter à des fonds de réserve généraux ou spéciaux ou le distribuer aux actionnaires à titre de dividende. En outre, l'Assemblée peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

2.1.10 Convocation et réunion des Assemblées Générales

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées par le Directoire. A défaut, elles peuvent l'être par les personnes désignées par le Code de commerce, notamment par le Conseil de Surveillance, par le ou les Commissaires aux Comptes, par un mandataire désigné par le président du tribunal de commerce statuant en référé à la demande d'actionnaires représentant au moins 5% du capital social ou, s'agissant d'une assemblée spéciale, le dixième des actions de la catégorie intéressée. Les assemblées d'actionnaires sont réunies au siège social ou en tout autre lieu du même département. La convocation des assemblées est faite par un avis inséré dans un journal d'annonces légales habilité à recevoir les annonces légales dans le département du siège social, ainsi qu'au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires, quinze jours au moins avant la date de l'assemblée. Toutefois, si toutes les actions sont nominatives, ces insertions pourront être remplacées par une convocation faite aux frais de la Société par lettre recommandée ou lettre simple adressée à chaque actionnaire. Les titulaires d'actions depuis un mois au moins à la date de l'insertion de l'avis de convocation, si ce mode est utilisé, sont convoqués par lettre ordinaire ; ils peuvent demander à recevoir cette convocation par lettre recommandée s'ils adressent à la Société le montant des frais de recommandation. Les mêmes droits appartiennent à tous les copropriétaires d'actions indivises inscrits à ce titre dans le délai prévu à l'alinéa précédent. En cas de démembrement de la propriété de l'action, ils appartiennent au titulaire du droit de vote.

La Société publie, avant la réunion de toute assemblée d'actionnaires, au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires, trente jours au moins avant la date de l'assemblée, l'avis prévu à l'article 130 du décret du 23 mars 1967. Lorsqu'une assemblée n'a pu délibérer régulièrement, faute du quorum requis, la deuxième assemblée est convoquée dans les mêmes formes que la première et l'avis de convocation rappelle la date de celle-ci. Il en est de même pour la convocation d'une assemblée prorogée conformément à la loi. Le délai entre la date, soit de l'insertion contenant l'avis de convocation, soit de l'envoi des lettres et la date de l'assemblée, est au moins de quinze jours sur la première convocation et de six jours sur convocation suivante. Les réunions ont lieu aux jour, heure et lieu indiqués dans l'avis de convocation. Les avis de convocation doivent notamment indiquer avec clarté et précision l'ordre du jour de la réunion.

Toute assemblée irrégulièrement convoquée peut être annulée. Toutefois, l'action en nullité n'est pas recevable lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés.

2.1.11 Admission aux Assemblées - Pouvoirs

Tout actionnaire peut participer ou se faire représenter aux assemblées, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles, sur justification de son identité et de la propriété des actions sous la forme :

- soit d'une inscription nominative à son nom,
- soit d'un certificat de l'intermédiaire habilité prévu par le décret n° 83-359 du 2 mai 1983 constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours au moins avant la réunion.

2.1.12 Existence et franchissement de seuils statutaires

Toute personne physique ou morale qui, agissant seule ou de concert, vient à détenir un nombre d'actions égal ou supérieur à 2% du capital ou des droits de vote (si le nombre ou la répartition des droits de vote ne correspond pas au nombre et à la répartition du capital), ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue, dans les quinze jours à compter du franchissement de ce seuil, dans les conditions définies à l'article 356-1 de la loi du 24 juillet 1966, de déclarer à la Société le nombre total d'actions qu'elle possède par lettre recommandée avec accusé de réception. Cette disposition a été adoptée lors de l'AGE du 01 octobre 1999. L'obligation de déclaration s'applique de la même façon en cas de franchissement à la baisse de chacun des seuils ci-dessus. Pour la détermination des seuils ci-dessus, il sera tenu compte également des actions détenues indirectement et des actions assimilées aux actions possédées telles que définies par les dispositions des article 356-1-2 et suivants de la loi n°66-357 sur les sociétés commerciales.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les assemblées d'actionnaires qui se tiendraient jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la déclaration, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble 5% au moins du capital en font la demande lors de cette assemblée. Dans ce cas, les actions privées du droit de vote ne retrouvent ce droit qu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

2.1.13 Droits de vote double

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué :

- à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire,
- aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cessera de plein droit pour toute action convertie au porteur ou transférée en propriété. Ces modalités ont été mises en place lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er octobre 1999. Au 24 février 2005, le nombre d'actions à droit de vote double est de 1 534 131. De plus, ce droit de vote double pourrait être supprimé par une décision de l'Assemblée Générale d'Access Commerce.

2.2 Renseignements de caractère général concernant le capital

2.2.1 Capital social

Le capital social s'élève à 4 433 554 € divisé en 8 867 108 actions d'une valeur nominale de 0,5 €, entièrement libérées. Access Commerce est cotée sur le segment NextEconomy de l'Eurolist avec le code ISIN FR0000074247.

2.2.2 Evolution du capital social d'Access Commerce

Les opérations suivantes ont modifié de manière significative la répartition du capital d'Access Commerce à ce jour :

- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er octobre 1999 a procédé à une augmentation de capital réservée à des personnes dénommées appartenant à l'équipe constitutive du «MANAGEMENT» de la Société par l'émission de 1 829 actions nouvelles au prix de 850 francs l'action, dont 550 francs de prime d'émission.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er octobre 1999 a procédé à une augmentation de capital réservée aux adhérents du Plan d'Epargne Entreprise ACCESS MANAGEMENT par l'émission de 257 actions nouvelles au prix de 850 francs l'action, dont 550 francs de prime d'émission.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er octobre 1999 a décidé, sous condition suspensive de la réalisation définitive des deux augmentations de capital par apport de numéraire visées ci-dessus, d'augmenter le capital de 4 096 486,80 francs pour le porter ainsi à 9 728 686,80 francs par voie d'incorporation de sommes prélevées

sur les comptes de primes d'émission, de prime de fusion et de réserves ordinaires. Cette augmentation de capital étant réalisée par voie d'élévation du nominal des actions existantes, porté de 300 francs à 518,20 francs. Aux termes des mêmes délibérations, et sous condition suspensive de la réalisation de l'intégralité des augmentations de capital susvisées, l'Assemblée Générale a décidé de convertir en euros la valeur nominale des 18 774 actions composant le capital, la nouvelle valeur nominale étant fixée à 79 € par action et le capital social à 1 483 146 €. L'Assemblée Générale a par ailleurs, et sous les mêmes conditions suspensives, décidé de diviser la valeur nominale des actions composant le capital par 79 pour la porter ainsi de 79 € à 1 €, et de porter en conséquence de 18 774 à 1 483 146 le nombre d'actions.

- Les Administrateurs réunis en séance de Conseil le 8 octobre 1999 ont constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant de 548 700 francs par création de 1 829 actions nouvelles ; la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant de 77 100 francs par l'émission de 257 actions nouvelles souscrites dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise, la réalisation définitive comme conséquence des deux augmentations ci-dessus de celle d'un montant de 4 096 486,80 francs par voie d'incorporation de primes et de réserves, la conversion de la valeur nominale des actions à 79 € chacune et la division par 79 de la valeur nominale avec multiplication corrélative du nombre d'actions fixé ainsi à 1 483 146.
- Les Administrateurs réunis en séance de Conseil le 8 novembre 1999, usant de l'autorisation que lui avait conférée l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er octobre 1999, ont décidé d'augmenter le capital social de 418 852 € pour le porter ainsi de 1 483 146 € à 1 901 998 € par création de 418 852 actions nouvelles de numéraire de 1 € chacune de valeur nominale émises à 18,90 €, soit avec une prime d'émission de 17,90 € par action, réservées au public lors de l'introduction de la Société à la cote du Nouveau Marché boursier.
- Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 29 novembre 1999, a constaté que l'augmentation de capital par appel public dans le cadre de l'introduction de la Société à la cote du Nouveau Marché boursier se trouvait être définitivement réalisée. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé à cette date à 1 901 998 € divisé en 1 901 998 actions de 1 € chacune de valeur nominale.
- L'Assemblée Générale en date du 9 janvier 2001, a approuvé les apports en nature effectués au profit de la Société par Monsieur Walter Heiob, Madame Ingrid Emrich épouse Heiob et Monsieur Thomas Lehmann, portant sur la pleine propriété de l'intégralité des parts sociales dépendant du capital de la société TDV GESELLESCHAFT FÜR INTEGRIERTE TECHNISCHE DATENVERARBEITUNG mbH, apports évalués à la somme globale de 255 645 €. Les apports susvisés ont matérialisé une augmentation globale du capital social d'un montant de 47 500 € par l'émission de 47 500 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale, toutes attribuées aux apporteurs susvisés.
- L'Assemblée Générale en date du 28 juin 2002 a approuvé l'émission d'un total de 277 886 actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires en faveur de personnes dénommées, soit IRDI pour 185 258 actions et SOPROME pour 92 628 actions. Concomitamment, l'Assemblée Générale en date du 28 juin 2002 a approuvé les apports en nature effectués au profit de la Société par les actionnaires de TEKORA SA portant sur 49,47% du capital social de cette dernière, apports évalués à la somme globale de 1 400 964,71 €. Les apports susvisés ont matérialisé une augmentation globale du capital social d'un montant de 524 588 € par l'émission de 524 588 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé à cette date à 2 751 972 € divisé en 2 751 972 actions de 1 € chacune de valeur nominale.
- L'Assemblée Générale en date du 31 mars 2003 a approuvé l'émission d'un total de 2 735 041 actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires en faveur de personnes dénommées, soit SPEF-eFund pour 1 880 341 actions et FCPI Soge Innovation n°3 pour 854 700 actions. Concomitamment, l'Assemblée Générale a autorisé l'émission de 2 751 972 bons de souscription d'actions (BSA) pouvant donner lieu à la création de 1 375 986 actions. A la fin de la période de l'exercice de ces BSA, le Directoire a constaté l'exercice de 380 490 BSA donnant lieu à la création de 190 245 titres supplémentaires. De plus, l'Assemblée Générale a approuvé la réduction de la valeur nominale de l'action Access Commerce de 1 à 0,5 €. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé aujourd'hui à 2 838 629 € divisé en 5 677 258 actions de 0,5 € chacune de valeur nominale.
- Le Directoire, dans sa séance du 13 avril 2004, a décidé de l'émission d'un total de 2 347 826 actions, avec maintien du droit préférentiel de souscription. En conséquence, à l'issue de cette augmentation de capital, le capital social s'est trouvé fixé à 4 012 542 € divisé en 8 025 084 actions de 0,5 € chacune de valeur nominale.
- Le Directoire, dans sa séance du 15 octobre 2004, comme suite au remboursement des obligations remboursables en actions émises par l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2002, a constaté l'émission de 842 024 actions nouvelles de 0,50 € chacune de valeur nominale. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé à 4 433 554 € divisé en 8 867 108 actions de 0,5 € chacune de valeur nominale.

Renseignements de caractère général concernant l'Emetteur et son capital

Le tableau présenté ci-dessous résume l'évolution du capital social de la Société à ce jour :

Date de l'AGE	Nature de l'opération	Nombre de titres émis	Nominal de l'action	Prime d'émission Prime de fusion	Augmentation de capital	Montant cumulé du capital social	
						En devise	En titres
05.05.93	Apport en numéraire	985	100 F	341 795 F	98.500 F	197 500 F	1 975
05.05.93	Elévation du nominal par incorporation de la prime d'émission	-	273 F	-	341 675 F	539 175 F	1 975
17.3.97	Transformation en SA par échange de chaque part sociale contre une action de même nominal	-	273 F	-	-	539 175 F	1 975
03.04.97	Apport en nature d'actions	1.063	273 F	637.800 F	290 199 F	829 374 F	3 038
03.04.97	Apport en numéraire	1 963	273 F	1 177 800 F	535 899 F	1 365 273 F	5 001
03.04.97	Création d'actions nouvelles par incorporation de la prime d'apport et d'une partie de la prime d'émission, puis élévation du nominal par action	5 001	300 F	-	1 635 327 F	3 000 600 F	10 002
16.09.99	Fusion avec la société Access Productique	6 686	300 F	3 792 766 F (1)	2 005 800 F	5 006 400 F	16 688
01.10.99	Augmentation de capital réservée par apport en numéraire	1 829	300 F	1 005 950 F	548 700 F	5 555 100 F	18 517
01.10.99	Augmentation de capital réservée par apport en numéraire	257	300 F	141 350 F	77 100 F	5 632 200 F	18 774
01.10.99	Augmentation de capital par incorporation de réserves et primes	-	518,2 F	-	4 096 486,8 F	9 728 686,8 F	18 774
01.10.99	Conversion du capital en €	-	79 €	-	113,2 F	1 483 146 €	18 774
01.10.99	Division du nominal (1)	-	1 €	-	-	1 483 146 €	1 483 146
08.11.99	Augmentation de capital par appel public à l'épargne	418 852	1 €	7 497 451 €	418 852 €	1 901 998 €	1 901 998
09.01.01	Augmentation de capital par apport en nature	47 500	1 €	208.050 €	47 500 €	1 949 498 €	1 949 498
28.06.02	Augmentation de capital avec suppression du DPS	277 886	1 €	464 070 €	277 886 €	2 227 384 €	2 227 384
28.06.02	Augmentation de capital par apport en nature	524 588	1 €	876 062 €	524 588 €	2 751 972 €	2 751 972
31.03.03	Augmentation de capital avec suppression du DPS	2 925 286	0,5 €	1 959 941€	1 462 643 €	2 838 629 €	5 677 258
09.04.04	Augmentation de capital avec maintien du DPS	2 347 826	0,5 €	1 406 497 €	1 173 913 €	4 012 542 €	8 025 084
15.10.04	Augmentation de capital suite au remboursement d'ORA	842 024	0,5 €	1 764 565 €	421 012 €	4 433 554 €	8 867 108

(1) Echange d'une action ancienne de 79 € de valeur nominale chacune contre 79 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale chacune.

2.2.3 Situation du capital social et des droits de vote au 24 février 2005 et évolution au cours des deux dernières années

Actionnaires	24 février 2005				24 février 2004 (2)			21 mai 2003 (1)		
	Nombre d'actions détenues	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions détenues	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions détenues	% du capital	% des droits de vote
Jacques Soumeillan	163 454	1,84%	321 448	3,09%	157 994	2,78%	4,79%	157 994	2,78%	4,79%
Françoise Asparre	120 467	1,36%	240 934	2,32%	120 467	2,12%	3,65%	120 467	2,12%	3,65%
Actionnariat dirigeant au nominatif	283 921	3,20%	562 382	5,41%	278 461	4,90%	8,44%	278 461	4,90%	8,45%
Actionnariat salarié au nominatif	37 631	0,42%	75 262	0,72%	40 541	0,71%	1,23%	19 455	0,34%	0,44%
SPEF	2 887 225	32,56%	2 887 225	27,76%	1 880 341	33,12%	28,49%	1 880 341	33,12%	28,52%
Société Générale AM	1 477 762	16,67%	1 536 138	14,77%	913 076	16,08%	13,83%	913 076	16,08%	13,85%
IRDI	796 140	8,98%	1 219 935	11,73%	423 795	7,46%	10,03%	594 735	10,48%	12,64%
SOPROME Participations	426 578	4,81%	658 563	6,33%	231 985	4,09%	5,63%	231 985	4,09%	5,63%
Actionnaires financiers	5 587 705	63,02%	6 301 861	60,59%	3 449 197	60,75%	57,98%	3 620 137	63,77%	60,65%
Flottant	2 957 851	33,36%	3 461 734	33,28%	1 909 059	33,63%	32,35%	1 758 301	30,97%	30,47%
Actions auto-détenues	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0,00%	904	0,02%	0,00%
Total	8 867 108	100,00%	10 401 239	100,00%	5 677 258	100,00%	100,00%	5 677 258	100,00%	100,00%

(1) Cette répartition du capital est celle présentée au sein du document de référence 2002

(2) Cette répartition du capital est celle présentée au sein du document de référence 2003

A la connaissance de la Société, il n'y a pas eu de modification significative dans la répartition du capital et des droits de vote de la Société depuis le 24 février 2005. Par ailleurs, à la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert, 5% ou plus du capital ou des droits de vote de la Société.

Au 24 février 2005, la Société compte 92 actionnaires au nominatif.

2.2.4 Rachat par la Société de ses propres actions

Le programme de rachat d'actions a fait l'objet d'une note d'information visée par la COB le 29 octobre 2002 (visa n° 02-1115) et d'une approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 novembre 2002. Une copie de cette note d'information est tenue à la disposition du public au siège de la Société. Les objectifs de ce programme de rachat sont par ordre de priorité décroissant les suivants :

- régularisation des cours du titre par intervention systématique en contre tendance ;
- remise d'actions à titre d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe en vue de minimiser le coût d'acquisition ou d'améliorer plus généralement les conditions d'une transaction ;
- remise des titres à l'exercice des droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit, par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon et de toute autre manière, à l'attribution d'actions de la Société ;
- attribution aux salariés et aux mandataires sociaux d'options d'achat d'actions ;
- annulation éventuelle des actions par voie de réduction de capital afin d'optimiser le résultat par action.

L'objectif d'annulation est conditionné à l'adoption d'une résolution spécifique en Assemblée Générale Extraordinaire. Les objectifs poursuivis portent non seulement sur les actions à acquérir en vertu du programme décrit dans la note mais aussi sur les actions déjà acquises par la Société en vertu des programmes antérieurs, autorisés respectivement le 1er octobre 1999 et le 14 juin 2001.

La part maximale de capital dont le rachat a été soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 15 novembre 2002 est de 10% du capital social, soit 275 197 actions de la Société. Le prix maximum d'achat a été fixé à 10 € et le prix minimum de vente a été fixé à 0,5 €. Les actions pourront être rachetées par intervention sur le marché.

A ce jour et depuis le 15 mai 2004, la Société n'a plus de programme de rachat d'actions en vigueur.

La Société ne détient à ce jour aucune action propre et elle n'a procédé à aucun achat ni aucune vente d'action sur l'année 2004. Pour mémoire, elle ne détenait aucune action propre au 31 décembre 2003.

2.2.5 Capital autorisé non émis

2.2.5.1 Autorisation conférée au Directoire à l'effet de procéder à l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, de toutes valeurs mobilières donnant immédiatement ou à terme vocation au capital social

L'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 9 avril 2004, a conféré pouvoir au Directoire pour une durée de vingt-six mois, à l'effet de procéder à l'augmentation du capital, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera :

- par émission d'actions, de bons et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à tout moment ou à date fixe, à des actions de la Société par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière, à l'exception d'actions de priorité ;
- et/ou par incorporation au capital de primes, réserves, bénéfices ou autres dont la capitalisation sera légalement et statutairement possible et sous forme d'attribution d'actions gratuites ou d'élévation de la valeur nominale des actions existantes ;

Le montant nominal global des actions susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation ne pourra dépasser le plafond de 2 700 000 € et ne pourra par conséquent porter le capital à un montant supérieur à 5 538 629 €.

Cette autorisation a été utilisée en avril 2004 afin de procéder à une augmentation de capital portant sur 2 347 826 actions nouvelles, soit un montant nominal de 1 173 913 €.

2.2.5.2 Plan de souscription d'actions au profit des salariés et des dirigeants

L'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 9 avril 2004 a autorisé le Directoire à consentir, en une ou plusieurs fois, un plan de souscription d'actions au profit des salariés et dirigeants par émission d'un nombre maximum d'actions fixé à 300 000. Cette autorisation est valable pour une durée de 38 mois à compter du 9 avril 2004. Le prix de souscription des dites actions sera déterminé suivant la procédure légale et ne pourra être inférieur à 95% de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour où les options sont consenties.

L'Assemblée Générale a délégué au Directoire tous pouvoirs pour fixer les autres conditions et modalités de l'attribution des options et de leur levée. Les attributions de stock-options intervenues sur l'année sont décrites au sein des annexes aux comptes consolidés, page 48 du présent document.

2.2.5.3 Capital potentiel

Les titres de capital potentiel sont constitués à ce jour d'options de souscription d'actions et bons de souscription d'actions. Les titres de capital potentiel représentent une dilution potentielle de 1 499 762 prenant pour hypothèse que les stock-options donnent lieu à la création de 1 124 762 titres et les BSA à 375 000 titres. Ces valeurs mobilières sont décrites plus avant au sein des annexes aux comptes consolidés, page 54 du présent document.

2.3 Pacte d'actionnaires

Néant.

2.4 Engagements de conservation des titres par les actionnaires dirigeants

Monsieur Jacques Soumeillan, Président du Directoire, Madame Françoise Asparre, membre du Directoire, et Madame Sylvie Rougé, cadre supérieur de la Société, pris en leur qualité d'actionnaires de la Société, se sont engagés vis-à-vis de SPEF e-fund et de Soge Innovation n°3 à ne pas céder, ni nantir leurs actions, pendant une période expirant à la plus prochaine des deux dates suivantes :

- cinq ans après la réalisation de l'augmentation de capital réservée intervenue en mars 2003 ;
- quand SPEF e-fund et Soge Innovation n°3 auront cédé au moins 80% de leur participation totale, que cette cession intervienne en une ou plusieurs fois et au profit d'un ou plusieurs tiers.

Toutefois, un mécanisme dit de «respiration» a été prévu, permettant à chaque dirigeant susvisé de céder ou nantir, en une ou plusieurs fois, par dérogation aux stipulations ci-dessus, pendant la période visée au dit article, un nombre d'actions :

- ne dépassant pas 10% du nombre d'actions qu'il détient dans le capital de la Société ;
- et ne représentant pas, par mois, plus de 15% du volume des transactions sur les titres de la Société.

2.5 Nantissements

70 250 actions détenues au nominatif par un actionnaire dirigeant de la Société sont nanties au profit d'une banque commerciale de la région toulousaine, dans le cadre d'un prêt moyen long terme conclu à titre exclusivement privé. Ce nantissement sera terminé le 05 décembre 2012.

2.6 Dividendes

2.6.1 Délais de prescription

Les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits au profit de l'Etat (article 2277 du Code Civil).

2.6.2 Dividendes versés au cours des exercices précédents

Aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

2.6.3 Politique en matière de distribution de dividendes

Access Commerce est une société de croissance qui, aujourd'hui, ne prévoit pas de distribuer de dividendes pour les exercices 2005 et 2006.

2.7 Marché du titre Access Commerce

Mois	Cours moyen (en €)	Nombre de titres traités	Montant des capitaux échangés (en K€)
Septembre 2003	1,23	30 722	38
Octobre 2003	1,14	21 987	25
Novembre 2003	1,45	113 573	165
Décembre 2003	1,37	179 042	246
Janvier 2004	1,20	24 228	29
Février 2004	1,48	180 266	267
Mars 2004	1,47	108 161	159
Avril 2004	1,31	40 695	54
Mai 2004	1,29	36 253	47
Juin 2004	1,10	22 620	25
Juillet 2004	1,03	76 199	78
Août 2004	0,99	32 197	32
Septembre 2004	0,93	20 690	19
Octobre 2004	1,07	47 634	51
Novembre 2004	1,67	482 920	806
Décembre 2004	1,58	127 609	202
Janvier 2005	1,87	197 839	369
Février 2005	2,39	574 941	1 374

Source : intranet Euronext

Le cours moyen pour chaque mois, donné en euros, correspond au rapport entre les montants échangés pendant le mois et le nombre de titres échangés sur la même période. Le cours de clôture d'Access Commerce le 24 février 2005 était de 2,09 €.

3.1 Historique

Le parcours d'Access Commerce, fort de plus de 18 années, se distingue d'un côté par l'innovation continue des technologies mises sur le marché et de l'autre par la montée en puissance d'une base installée internationale, fidèle et satisfaite.

1987, création de la Société dans le domaine de la vente de logiciels à valeur ajoutée

Access Commerce a été créée en 1987 par une équipe issue pour partie du monde industriel et pour l'autre du domaine informatique, afin de proposer aux entreprises des solutions logicielles à forte valeur ajoutée pour la conception, la fabrication ou la vente de leurs produits.

1990, démarrage de l'activité édition de logiciel

Le début des années 90 a connu l'émergence de la vocation d'éditeur de logiciels, avec le démarrage de la conception et du développement du premier moteur de configuration à base de règles qui prend alors le nom de Cameleon, attribué par la suite à l'ensemble de l'offre applicative eBusiness qui en découle. Le premier client Cameleon est, en 1992, la société Loubat Frères, toujours utilisatrice de la solution à ce jour.

1994, mise à disposition du configurateur Cameleon sur un ordinateur portable autonome

Le moteur de configuration est alors disponible en mode nomade, c'est à dire déconnecté de tout système central, aussi bien qu'en mode client/serveur.

1998, débuts de l'activité internationale

En avril 1998, une filiale, Access Commerce Inc., est créée en Amérique du Nord pour apporter le support et le conseil nécessaires localement aux grands clients internationaux que la Société avait déjà conquis (Schlumberger, Uniloy...).

17 novembre 1999, introduction d'Access Commerce au Nouveau Marché de la Bourse de Paris

Pour financer son plan de développement et ainsi conquérir une place de leader mondial sur le marché des logiciels de vente de produits complexes, la Société a fait appel au marché en novembre 1999.

2000, lancement de la version Web de Cameleon

Entièrement développé selon les derniers standards du eBusiness (plateforme J2EE, langage XML), Cameleon Channel Selling est le premier module de l'offre Cameleon à offrir une fonction de configuration on-line associée à un portail d'entreprise très complet.

2002, Access Commerce entre dans le quadrant des « visionnaires » du GARTNER pour les solutions de configuration

L'offre Cameleon est reconnue par le GARTNER Group comme visionnaire dans sa publication du «Magic Quadrant» pour les solutions de configuration (Sales Configuration Systems). Ce positionnement ainsi que le classement de n°1 mondial en nombre de clients opérationnels attestent du succès d'Access Commerce en tant que fournisseur privilégié de solutions logicielles à forte valeur ajoutée pour les entreprises ayant des produits, des services ou des stratégies de prix complexes.

2003, Cameleon atteint le seuil des 10 000 utilisateurs B-to-B (Business-to-Business)

Avec le lancement du projet Eaton Hydraulic aux Etats-Unis, la solution Cameleon franchit le seuil des 10 000 utilisateurs B-to-B sans compter le nombre grandissant d'utilisateurs B-to-C (Business-to-Customers), par définition non dénombrables.

2004, Retour à la rentabilité d'exploitation

L'année 2004 est marquée par le retour à la rentabilité d'exploitation. En parallèle, la méthodologie Cameleon Model Designer est citée par AMR Research pour les gains de temps considérables apportés aux clients durant la phase de modélisation.

3.1.1 Secteur d'activité : les applications logicielles d'entreprise

Access Commerce s'inscrit, avec la suite Cameleon, dans le marché des applications logicielles d'entreprise. Cameleon aide les entreprises à vendre des produits ou services complexes ou configurables sur l'ensemble de leurs canaux : force commerciale directe, réseau de vente indirecte ou vente Interne.

3.1.2 Positionnement de la Société : Access Commerce, un acteur de niche proposant les technologies les plus innovantes pour optimiser le processus de vente des entreprises

Le contexte

Les entreprises veulent maintenant renforcer leurs stratégies clients avec des objectifs précis d'augmentation du chiffre d'affaires, de satisfaction client, d'amélioration de la productivité et de réduction des coûts. Beaucoup ont compris que les derniers gisements de productivité de l'entreprise se trouvent au cœur des processus de vente et que la satisfaction de leur clientèle est essentielle à leur développement. Elles souhaitent structurer les processus commerciaux afin de répondre à chaque client vite et mieux. Ceci est d'autant plus vrai dans le contexte d'entreprises industrielles ou commerciales vendant des produits ou services complexes et nécessitant encore aujourd'hui beaucoup de traitements manuels et de nombreux recours à des expertises produit ou métier fortes.

Optimisation de la vente de produits ou services complexes

La société Access Commerce se développe sur une technologie de niche, la technologie de configuration, sur laquelle elle a acquis une expertise reconnue depuis plus de 12 ans. La société Access Commerce est aujourd'hui un acteur international majeur en matière de solutions logicielles de vente avancées.

Access Commerce se différencie et innove en apportant des solutions logicielles centrées sur les «processus». Access Commerce développe des composants et des applications de vente avancées qui permettent aux entreprises d'automatiser les processus de vente quelle que soit la complexité du besoin client, des produits, des prix et du canal de vente. Les solutions d'Access Commerce apportent l'interactivité nécessaire à chaque étape de la vente : comprendre le besoin client, proposer des solutions, personnaliser, chiffrer, négocier et conclure la vente. Les solutions d'Access Commerce réconcilient le client et le produit, couple gagnant pour toute entreprise.

Marchés de l'industrie et de la distribution spécialisée

L'offre Access Commerce s'adresse à une clientèle de filiales de grands groupes ainsi qu'à des PME/PMI innovantes, disposant d'une offre produit complexe ou configurable, et agissant dans la plupart des segments industriels et de la distribution spécialisée.

Les marchés cibles sont les suivants :

- Véhicules spéciaux : chariots élévateurs, véhicules de chantier, autobus, etc
- Packaging : cartonnage, papier, plastique, flaconnage
- Equipement industriel : moteurs thermiques ou électriques, machines spéciales, convoyeurs, etc
- Construction et aménagement de la maison : portes, fenêtres, cloisons, etc
- High-Tech, électronique, télécommunications : cartes à puce, appareillages et équipements électroniques, etc
- Distribution de l'énergie : commutateurs, disjoncteurs, câblage, etc
- Distribution spécialisée : grossistes, grande distribution non alimentaire, sites marchands, etc

En 2005, Access Commerce entend également répondre aux besoins, en solutions de vente avancée, des organismes d'assurance santé tels que les mutuelles ou les compagnies d'assurance.

Un leadership Européen dans les technologies de configuration

Avec 330 sites clients dans lesquels la solution Cameleon est installée et plus de 13 000 utilisateurs B-to-B de sa suite logicielle, Access Commerce est clairement en position de leader européen et dans les toutes premières places mondiales.

3.1.3 La proposition de valeur d'Access Commerce

Access Commerce aide les entreprises à relever le défi de la «Mass Customization» : proposer aux clients des produits et services personnalisés correspondant à leurs besoins précis, quelle que soit leur complexité. Pour répondre à cet objectif, Access Commerce utilise les deux leviers d'optimisation des processus de vente :

- Réduction des coûts,
- Augmentation des revenus.

3.1.3.1 Réduire les coûts

Cameleon contribue aux objectifs de réduction des coûts en répondant à un certain nombre de préoccupations très présentes dans différents secteurs de l'entreprise.

Au niveau du Bureau d'études et de l'Ingénierie

- Comment réduire le temps de mise sur le marché de nouveaux produits ? Quel est le niveau de réutilisation de modules existants ?
- Comment minimiser les efforts R&D nécessaires pour valider l'exactitude de devis ou de commandes de produits complexes ?
- Quel est le coût de création et de maintenance des règles de configuration des produits ?

Au niveau du service Marketing

- Comment s'assurer de la mise à disposition d'informations produits à jour et cohérentes sur l'ensemble des canaux de vente ?
- Quels efforts sont nécessaires pour mettre en place des tarifs et des actions promotionnelles ?
- Quels sont les coûts de création et de maintenance des catalogues électroniques ?

Au niveau des Ventes

- Quels sont les efforts et le temps nécessaires pour établir un devis fiable et précis ?
- Quel niveau de support technique faut-il apporter aux vendeurs ? Est-ce acceptable ?
- Quel est le niveau de visibilité et de prédictibilité des ventes ? Combien de temps cela prend-il aux commerciaux et au management ?

Au niveau de la Production

- Quels sont le travail et le cycle nécessaires pour lancer la fabrication d'un produit complexe une fois la commande reçue ?
- Combien de produits ne peuvent pas être fabriqués immédiatement à cause d'erreurs de devis ou de saisie de commandes ?
- Quel niveau de stock de composants faut-il ? Quel est le coût des en-cours ?

Au niveau du service Logistique

- Combien de produits sont livrés non conformes à la commande ? Quel est le niveau de retours ou de réclamations clients ?
- Combien de pièces détachées doivent être envoyées après la livraison pour finaliser l'installation du client ?

Au niveau du service Client

- Quels sont les coûts de gestion des fournitures et des pièces détachées ?

3.1.3.2 Augmenter les revenus

Cameleon contribue, pour les sociétés disposant de produits complexes et configurables, aux objectifs d'augmentation des revenus en multipliant le nombre d'opportunités commerciales, en accroissant la valeur moyenne de chaque affaire, en améliorant les chances de succès et en renforçant la prédictibilité des ventes.

Multiplication des opportunités commerciales

- Comment mieux cibler les besoins spécifiques de chaque client ?
- Comment informer mieux et plus vite les forces de vente et les partenaires commerciaux des nouveautés produits ?
- Comment animer et stimuler différents canaux de vente ?
- Comment accélérer la mise sur le marché de nouveaux produits mieux positionnés face à la concurrence ?
- De quelle manière gérer efficacement plus d'opportunités dans un contexte de renforcement d'offres personnalisées ou sur-mesure ?

Accroissement de la valeur moyenne de chaque affaire

- Les règles de tarification sont-elles appliquées correctement ?
- Combien de fois des composants indispensables à l'offre sont-ils oubliés ?
- Est-ce que la proposition d'articles complémentaires ou de produits additionnels à l'offre est une pratique courante ?

Amélioration des chances de succès

- Quel est le temps nécessaire pour former un nouveau commercial ou de nouveaux partenaires ?
- Comment mieux supporter l'organisation commerciale pour atteindre les objectifs fixés ?
- Combien de temps est passé en interne pour finaliser un devis, une proposition ?

Renforcement de la prédictibilité des ventes

- Quel est le niveau de visibilité sur le portefeuille d'affaires ? Quel est son niveau de fiabilité ?
- Quel est l'impact sur les revenus et la trésorerie des retards de fabrication dus à des commandes inexactes ou incomplètes ?
- Quel est l'impact sur les revenus et la trésorerie de livraisons approximatives et incomplètes ?

3.1.4 L'offre Cameleon Advanced Selling

Cameleon Advanced Selling aide les entreprises à réduire leurs coûts de vente et à améliorer leur efficacité commerciale en automatisant et optimisant les processus clés de la vente. Le cœur de la suite Cameleon Advanced Selling est basé sur des technologies de vente avancée, incluant l'analyse de besoin et les recommandations, la configuration de produits, de prix et de promotions complexes, la réalisation de devis et de propositions commerciales.

Cameleon Advanced Selling est une suite logicielle comprenant trois composantes majeures :

- un environnement graphique pour modéliser l'offre produit et la déployer sur tous les canaux de vente via les applications Cameleon. C'est le concept du «Model Once, Deploy anywhere»,
- des composants de configuration (produits, prix, catalogue), 100% Java et facilement intégrables dans toute application eBusiness,
- des applications de vente prêtes l'emploi et faciles à déployer pour équiper les forces commerciales et les réseaux de partenaires.

La suite Cameleon Advanced Selling s'intègre facilement avec le système d'information de l'entreprise. Un serveur d'intégration et des adaptateurs peuvent être facilement mis en oeuvre avec les principaux ERP/PLM/CRM du marché.



3.1.4.1 Cameleon Product Modeling Environment, l'environnement de modélisation

Cameleon Collaborative Modeler, capturer, organiser et faire évoluer le référentiel produit

Cameleon Collaborative Modeler est destiné aux responsables produits marketing, vente et production et offre un environnement complet de modélisation des produits. Il propose une palette étendue de fonctions de modélisation permettant d'adresser les étapes clés du processus de vente : gestion des catalogues électroniques et des campagnes promotionnelles, conception des modèles de configuration des produits personnalisables et de génération des données techniques de fabrication. Egalement doté d'un environnement de tests et d'outils de distribution, il garantit la diffusion d'une information produit de qualité sur tous les canaux de vente de manière rapide et cohérente. Support indispensable au développement des stratégies de vente de produits personnalisables Cameleon Collaborative Modeler participe pleinement à l'amélioration de l'efficacité des processus de vente.

Bénéfices principaux

1. Elimine les informations produits obsolètes sur tous les canaux de vente
2. Accroît le chiffre d'affaire par canal de vente en réduisant le temps nécessaire à l'élaboration des devis et des commandes
3. Optimise le cycle vente-fabrication en générant automatiquement des données techniques de production
4. Réduit les coûts de maintenance du référentiel produit
5. Accélère la mise sur le marché des mises à jour et des nouveautés produits

3.1.4.2 Cameleon Advanced Selling Technology, quatre composants pour gérer la complexité de l'offre produit

Les composants de configuration Cameleon utilisent des moteurs sophistiqués qui résolvent tout type de problèmes de configuration, même les plus complexes. Ils combinent moteurs et technologies innovantes pour guider ingénieurs, commerciaux, clients et partenaires dans l'analyse de besoins, la recommandation de solutions, la configuration de produits complexes, l'exécution de prix et promotions personnalisés, la réalisation de devis et propositions commerciales fiables et la génération instantanée des données de fabrication associées à chaque commande.

Cameleon eAdvisor, plus qu'un simple catalogue, une offre produit efficace sur tous les canaux de vente.

Cameleon eAdvisor assure la mise en ligne des catalogues produits sur tous les canaux de vente et propose de puissantes fonctions de navigation, de recherches et d'analyse de besoins. Nativement intégré avec Cameleon eConfigurator et Cameleon ePricer, respectivement configurateur et programme de calcul des remises et des promotions, il agit comme le meilleur conseiller de vente et procure aux utilisateurs un très haut niveau de satisfaction. Point de départ dans le processus de vente, Cameleon eAdvisor augmente la visibilité de l'offre produit et contribue à l'optimisation du taux de conversion des consultations en commandes fermes.

Bénéfices principaux

1. Augmente la satisfaction clients en leur proposant les produits les mieux adaptés à leurs besoins
2. Augmente l'efficacité des canaux de vente en réduisant les temps de recherche dans les catalogues
3. Assure la diffusion d'informations produits cohérentes sur tous les canaux de vente
4. Réduit les temps et coûts de formations sur les nouveaux produits
5. Accélère la mise sur le marché des mises à jour et des nouveautés produits
6. Assure la mise en ligne des offres produits mixtes -standards et configurables- de manière cohérente et homogène

Cameleon ePricer, la mise en place de stratégies de prix, fines et cohérentes sur tous les canaux de vente.

Cameleon ePricer automatise le calcul des remises et des promotions des plus simples aux plus complexes. Depuis une simple remise attribuée à une famille de produits jusqu'à l'article «offer» pour x euro(s) de plus, il permet aux responsables marketing d'exprimer toute leur créativité. Intégré au cœur des processus de vente -depuis la consultation des catalogues et la configuration de produits jusqu'à l'établissement des devis et commandes- Cameleon ePricer autorise la mise en pratique de stratégies de prix cohérentes sur tous les canaux de vente. Il procure la souplesse nécessaire pour ajuster rapidement les prix et développer des avantages compétitifs déterminants.

Bénéfices principaux

1. Elimine les erreurs de calcul sur les prix
2. Augmente la compétitivité des entreprises en leur permettant de s'adapter rapidement aux évolutions des prix de leurs marchés
3. Réduit les coûts et les cycles de mise en œuvre des stratégies de prix
4. Assure la mise en application des meilleures pratiques marketing
5. Constitue un référentiel unique de gestion des remises et des promotions

Cameleon eConfigurator, la personnalisation de produits et services

Cameleon eConfigurator configure les produits et services personnalisables selon les besoins du client. Cameleon eConfigurator guide les vendeurs, partenaires et clients tout au long du processus de personnalisation des produits. Avec en son cœur, le moteur de configuration le plus puissant au marché, Cameleon eConfigurator répond à toute problématique de configuration des plus simples aux plus complexes. Facilement intégré dans les plateformes de vente back-office, front-office et Internet, il garantit la fiabilité des devis et des commandes sur tous les canaux de vente et contribue pleinement à l'optimisation des processus de vente. Cameleon eConfigurator est le partenaire idéal de toute entreprise en quête de rentabilité et de compétitivité.

Bénéfices principaux

1. Fiabilise les devis et les commandes
2. Elimine les pertes de marge et de chiffre d'affaires liées aux erreurs de commande et de fabrication des produits
3. Optimise le cycle vente-fabrication en générant automatiquement les données techniques de production
4. Accroît le chiffre d'affaires par canal de vente en réduisant le temps nécessaire à l'élaboration des devis et des commandes
5. Accélère la mise sur le marché des mises à jour et des nouveautés produits
6. Elimine les besoins d'assistance technique durant le processus de configuration

Cameleon eGenerator, la création automatique des données de production

Le composant Cameleon eGenerator fonctionne de manière synchronisée avec le composant eConfigurator pour assurer la génération instantanée des nomenclatures multi-niveaux, des codes articles, des gammes et des fiches techniques pour les produits configurés et assemblés à la commande. Ce moteur assure également le calcul de coûts. La fiabilité de ce processus est réellement synonyme de réduction des coûts, d'amélioration de la qualité, de réduction des cycles et d'augmentation de la réactivité.

3.1.4.3 Cameleon Advanced Selling Solutions, les applications de vente prêtes à l'emploi

Cameleon Direct Selling, une solution concrète et efficace pour adresser les véritables enjeux de l'automatisation du processus de vente.

Cameleon Direct Selling équipe les forces de vente directe des entreprises d'une solution concrète, efficace et performante d'automatisation du processus de vente. Gestion des devis, configuration de produits et optimisation de prix en constituent les modules phares. Ils permettent d'adresser les véritables problèmes liés à la vente de produits personnalisés que sont l'élimination des erreurs dans les devis, la génération de propositions commerciales de qualité ou encore l'intégration de commandes fiables dans le système back-office. Solution mixte centralisée et nomade, elle offre aux commerciaux et à leurs responsables toutes les fonctions essentielles pour assurer une conduite optimale des affaires.

Bénéfices principaux

1. Elimine les erreurs dans les devis et les commandes
2. Améliore la qualité de la relation client
3. Améliore l'efficacité des commerciaux
4. Augmente la visibilité sur le portefeuille et les prévisions de vente
5. Réduit les coûts de vente

Cameleon Channel Selling, la plateforme de vente en ligne

Cameleon Channel Selling est une plateforme de vente en ligne conçue pour faciliter le développement des canaux de vente indirecte et Internet des entreprises distribuant des produits personnalisés. Rapide à mettre en œuvre et intimement connectée au système back-office, elle accompagne partenaires, clients Internet et services clients tout au long du processus de vente. Consultation des catalogues, configuration de produits, calcul des remises et promotions, intégration et suivi des commandes sont parmi les fonctions qui facilitent la compréhension de l'offre et optimisent le taux de conversion des consultations en commandes fermes.

Bénéfices principaux

1. Accroît les parts de marché
2. Fiabilise les commandes
3. Diminue les coûts d'administration des commandes
4. Dynamise le marketing sur les produits
5. Améliore la satisfaction client

3.1.5 La technologie des solutions Cameleon

Les composants de configuration Cameleon utilisent des moteurs sophistiqués qui solutionnent tout type de problèmes de configuration, même les plus complexes. Les moteurs "produit" gèrent tout type de configurations, assemblage,

fabrication et conception à la commande (ATO, MTO, ETO). Les moteurs de prix exécutent tout type de stratégies de tarification tandis que les moteurs d'analyse de besoins recommandent les meilleures solutions en adéquation avec les besoins de l'utilisateur. Ces moteurs sont basés sur des algorithmes d'avant-garde en matière de configuration : contraintes déclaratives, règles, logique floue, logique booléenne, calculs, logique conditionnelle, conditions et simulations.

Les applications et composants Cameleon, accessibles à partir d'un simple navigateur, reposent sur une architecture n-tiers. Ces applications et composants utilisent les technologies suivantes :

- serveurs d'application J2EE (JBoss) garantissant la montée en charge des applications et composants ;
- composants métiers EJB (Entreprise Java Beans) ;
- workflow pour les processus métier ;
- XML et technologie EAI (Enterprise Application Integration) pour assurer l'interopérabilité entre les composants & applications et les applications externes (ERP, Enterprise Resource Planning, PDM -Product Data Management- ou CRM -Customer Relationship Management) ;
- support de l'OS Linux et Microsoft Windows.

3.1.6 La concurrence

Les compétiteurs d'Access Commerce se répartissent en trois catégories :

- Les spécialistes de la configuration,
- Les développements spécifiques,
- Les éditeurs généralistes ERP ou CRM.

Les spécialistes de la configuration

Les spécialistes de la configuration sont les véritables concurrents d'Access Commerce. On trouve dans cette catégorie des acteurs tels que SELECTICA, BLUE MARTINI, COMERGENT ou encore FIREPOND.

Toutes ces sociétés sont américaines et se sont, dans les dernières années, focalisées sur le marché des grandes entreprises (Fortune 500). Elles essaient aujourd'hui de se développer sur le marché des PME-PMI, marché historique d'Access Commerce, mais sans réel succès en Europe. Dans le même temps, Cameleon a évolué au sein des grands comptes, en Europe et aux États-Unis ; correspondant mieux aux exigences de retour sur investissement, déterminants aujourd'hui dans les grandes organisations. Les succès récents de Cameleon chez Saint Gobain, Eaton ou Leroy Merlin en attestent. De plus, ces sociétés américaines ont rencontré des difficultés pour s'adapter au marché européen. Elles sont peu, voire pas, présentes en Europe ce qui offre des perspectives intéressantes pour Access Commerce sur ce territoire.

Les développements spécifiques

Dans un marché de niche encore peu structuré, le développement spécifique d'applications d'entreprise est une des concurrences les plus fréquentes et les plus difficiles à contrer. En effet, le besoin d'une solution progicielle externe n'est pas toujours identifiée par l'entreprise en amont de sa réflexion et, de plus, les avantages du choix d'une solution comme Cameleon (évolution, montée en charge, maintenance) sont plutôt perceptibles à moyen qu'à court terme. Les efforts de marketing entrepris par Access Commerce devraient progressivement lui permettre de gagner en visibilité et de générer une croissance significative.

Les éditeurs généralistes ERP ou CRM

Que ce soit dans le domaine ERP ou CRM, ces éditeurs positionnent des offres larges et globales qui se traduisent par un coût et un délai de mise en œuvre pouvant parfois être élevés. De plus, l'organisation des activités de vente d'une entreprise se doit, pour augmenter la performance, d'être flexible et adaptable ce qui est difficile à réaliser avec des solutions, par nature, centralisatrices, peu collaboratives et fonctionnant selon des procédures figées.

Nos applications se positionnent en complément des ERP et/ou CRM, en offrant des fonctionnalités qui permettent de gérer une forte complexité de l'offre produit tout au long du processus de vente. Au delà de l'efficacité de notre technologie, la rapidité de mise en œuvre et le faible coût de possession de nos solutions sont également des atouts déterminants face à ce type de concurrence.

Les éléments fournis ci-dessus proviennent de sources internes.

3.2 Organisation générale

3.2.1 Organisation générale du Groupe en 2004

Access Commerce, une structure Corporate resserrée et des opérations décentralisées

Le groupe Access Commerce est organisé autour d'une structure Corporate légère, d'une Division Produits et d'unités opérationnelles décentralisées, responsabilisées sur leur compte de résultat.

Les opérations du Groupe sont organisées en business units placées sous la direction d'un Directeur Général (General Manager), ayant la responsabilité de l'ensemble des activités de la Société sur une zone géographique donnée :

- SEO (South Europe Operation) : France, Europe hors Allemagne et pays de langue allemande. Cette business unit assure l'avant-vente, la vente et l'après-vente des solutions Cameleon sur ces territoires.
- NAO (North America Operation) : cette business unit assure l'avant-vente, la vente et l'après-vente des solutions Cameleon aux Etats-Unis, au Canada, au Mexique et en Australie/Nouvelle Zélande.
- GEO (GEmany Operation) : Allemagne, Autriche, Suisse Allemanique. GEO a en charge le développement de l'activité Cameleon sur ces territoires.
- ISI (Intégration de Solutions pour l'Industrie) : activité historique d'Access Commerce, cette business unit assure la vente des solutions ERP (Gestion Intégrée d'Entreprise) et PLM (Gestion de cycle de vie du produit) avec les services et le support associés, en France.



3.2.2 Organisation juridique du Groupe en 2004

L'organisation juridique du groupe Access Commerce est décrite au sein du rapport de gestion du Directoire à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle. Les business units ISI/SEO ainsi que la Recherche et Développement Cameleon sont parties intégrantes d'Access Commerce SA. Les business units NAO et GEO sont incluses respectivement au sein d'Access Commerce Inc. et Access Commerce GmbH.

Access Commerce Inc. et Access Commerce GmbH sont liées à Access Commerce SA par l'intermédiaire d'un contrat VAR (Value Added Reseller) et d'un contrat ad-cost. Access Commerce Inc. et Access Commerce GmbH versent des redevances à Access Commerce SA au titre du contrat VAR et perçoivent des revenus au titre du contrat ad-cost. Ces deux filiales jouent donc le rôle de distributeurs pour les solutions Cameleon éditées par Access Commerce SA.

3.2.3 Organisation fonctionnelle du Groupe en 2004

3.2.4 Directoire

Le Directoire regroupe à la fois deux fondateurs d'Access Commerce, Françoise Asparre et Jacques Soumeillan, et un manager venant d'un horizon différent, Thibault de Bouville. Ce mélange apporte à l'équipe de Direction un équilibre entre réactivité à court terme et vision à long terme.

Jacques Soumeillan

Président du Directoire

47 ans, Ingénieur diplômé de l'ENSEEIH, Jacques Soumeillan, co-fondateur d'Access Commerce, a occupé le poste de Président Directeur Général de la Société depuis sa création en 1987 jusqu'au changement de mode de Direction. Il a plus particulièrement en charge la coordination des entités opérationnelles, la gestion des opérations Cameleon en France ainsi que l'environnement organisationnel et humain de l'entreprise. Précédemment, Jacques Soumeillan a exercé diverses responsabilités commerciales chez HEWLETT-PACKARD.

Françoise Asparre

Senior Vice-Président Intégration de Services pour l'Industrie (ISI)

52 ans, École Supérieure de Commerce de Montpellier, co-fondatrice d'Access Commerce, Françoise Asparre dirige l'opération ISI (Intégration de Solutions pour l'Industrie) en Europe du Sud. Antérieurement, elle a occupé divers postes de responsabilité commerciale tant chez RANK-XEROX que chez HEWLETT-PACKARD.

Thibault de Bouville

Directeur Administratif et Financier

34 ans, Maîtrise de Gestion et DEA de l'Université Paris IX-Dauphine. Directeur Administratif et Financier d'Access Commerce, Thibault de Bouville est responsable de la stratégie financière de la Société, des ressources humaines et de l'informatique interne. Il a débuté sa carrière professionnelle chez Arthur Andersen à Paris puis l'a poursuivie au cabinet Ernst & Young à Toulouse, avec un large éventail de missions d'audit, de due diligence et d'accompagnement de sociétés cotées.

Le Directoire est assisté d'un Comité Exécutif dans lequel siègent également : Kurt Haller, Directeur de la filiale Amérique du Nord et Sylvie Rougé, Directeur Marketing Produit.

Cette nouvelle équipe de management, resserrée et particulièrement soudée, a pour objectif à court terme de redynamiser l'activité d'Access Commerce sur ses marchés en Europe et en Amérique du Nord avec une focalisation particulière sur la France et les USA.

3.2.5 Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance d'Access Commerce est constitué de deux membres indépendants et de trois actionnaires financiers de référence. Le Groupe bénéficie de l'expérience pratique des deux membres indépendants dans la gestion d'entreprises internationales, cotées en bourse et intervenant dans les milieux du logiciel applicatif et/ou de la Relation Client.

Philippe Gaillard

Membre indépendant, Président du Conseil de Surveillance

42 ans, diplômé DECS, Philippe Gaillard est Président Directeur Général de la société Supporter (France et Espagne), spécialiste du support technique et des centres d'appel en bout de chaîne du CRM, il est également Président de la société Wincall, éditeur de logiciels Help Desk. Précédemment, il a été PDG de la société GM Technologies, acteur de services dans les télécommunications et le Minitel. Agissant sur un segment de marché complémentaire à celui d'Access Commerce, Philippe Gaillard conseillera le Groupe dans ses efforts de retour à la profitabilité et de développement à l'international.

Alain Di Crescenzo

Membre indépendant, Vice-Président du Conseil de Surveillance

42 ans, Ingénieur Arts et Métiers, Alain Di Crescenzo est Président Directeur Général de IGE-XAO, spécialiste des logiciels de CAO dédiés à l'électricité et l'engineering. IGE-XAO, cotée au Nouveau Marché depuis 1997, est aujourd'hui présente dans 11 pays au travers de 19 filiales et succursales. Elle compte plus de 36 000 utilisateurs de ses logiciels dans le monde avec des clients prestigieux tels que EADS, Boeing ou Renault. L'expérience réussie d'Alain Di Crescenzo à l'international et sa connaissance du milieu du logiciel et des marchés boursiers contribueront au succès d'Access Commerce.

Les trois actionnaires financiers d'Access Commerce membres du Conseil de Surveillance sont SPEF Venture (SPEF), représenté par Monsieur Bernard Nabet, Société Générale Assets Management (SGAM), représentée par Monsieur Maurizio Arrigo et l'Institut Régional du Développement Industriel (IRDI) représenté par Monsieur Renaud du Lac.

3.3 La stratégie de développement

3.3.1 Une stratégie de croissance rentable

Forte du retour à l'équilibre d'exploitation enregistré en 2004, la société Access Commerce entend reprendre le chemin de la croissance tout en maîtrisant ses coûts d'exploitation.

3.3.2 Un premier axe : maîtrise des coûts et consolidation des revenus récurrents

Maintien de la pression sur la productivité

Avec des effectifs contenus sur l'ensemble des opérations (78,5 personnes ETP -équivalent temps plein- budgétés pour 2005 contre environ 76 personnes pour 2003), Access Commerce entend conserver en 2005 un niveau de chiffre d'affaires par personne du même ordre que celui enregistré en 2004 à savoir 124 K€ contre 93 K€ en 2003.

Développement Offshore

La mise en place d'une équipe complémentaire de développement, maintenance et validation en Bulgarie à compter de début 2005 doit permettre à la Société d'accroître ses efforts de R&D sans augmentation des coûts. De nouveaux processus de développement, mis au point durant l'année 2004, vont permettre de tirer les bénéfices de cette nouvelle organisation dès l'année 2005.

Un facteur de visibilité : le revenu de la maintenance

Les revenus récurrents de maintenance sur l'exercice 2004 représentent 44 % du chiffre d'affaires consolidé. Ce facteur de forte visibilité est généré par l'importance de la base installée d'Access Commerce (plus de 350 clients) et par sa grande fidélité aux solutions proposées par la Société, matérialisée par un taux de renouvellement d'environ 95% des contrats de maintenance d'une année sur l'autre.

3.3.3 Un deuxième axe : le développement des ventes de licences

Des objectifs de croissance de vente de licences raisonnablement ambitieux

Avec une croissance à deux chiffres en 2005 par rapport à 2004, Access Commerce entend reprendre le chemin d'une croissance ambitieuse de ses ventes de licences Cameleon en s'appuyant sur ses deux implantations géographiques les plus fortes, les Etats-Unis et la France.

Elargissement de nos marchés cibles

Access Commerce compte bien sûr poursuivre le développement de sa position de leadership sur le marché de l'industrie mais aussi s'ouvrir à de nouveaux segments de marché sur lesquels des premiers succès ont été remportés (par exemple : la distribution spécialisée avec Lapeyre, Leroy Merlin) ou alors sur lesquels des concurrents sont positionnés, notamment aux Etats-Unis (ex : l'assurance). Pour maximiser les chances et la rapidité de réussite, des partenariats (intégrateurs, éditeurs) seront envisagés au cas par cas sur chacun de ces nouveaux marchés.

3.3.4 Les atouts de la Société pour développer cette stratégie

Des références solides sur les principales régions où la Société opère

2004 a permis la mise en place de très solides références utilisant les dernières technologies d'Access Commerce pour leurs applications stratégiques de vente et ceci sur les principaux marchés où la Société opère : Etats-Unis, France ou Allemagne. Dans une période où les clients potentiels cherchent à minimiser les risques liés au choix et à la mise en place de nouvelles solutions, cette capacité à leur présenter des réussites indiscutables est un atout considérable.

Avec un ROI rapide et une solution innovante, Access Commerce répond parfaitement aux besoins critiques des entreprises : automatiser un processus essentiel à leur productivité - le processus de vente.

Le coût de possession des solutions Cameleon est extrêmement attractif. Il se décline en coût d'acquisition de licences (quelques centaines de milliers d'euros pour Cameleon), en coût de mise en œuvre (environ 1 € de service pour 1 € de licence pour nos solutions) et enfin en coût de maintenance de la solution (avec Cameleon, facilité de modification des offres produits directement par les experts produits de l'entreprise cliente, sans avoir recours à des prestataires externes).

3.4 Divers renseignements sur l'activité d'Access Commerce, données consolidées

En M€		2004	2003
	Libellé		
	Chiffre d'affaires	9,39	9,24
	Marge Brute	7,46	7,34
	Frais de personnel	(5,16)	(6,57)
	Résultat d'exploitation	0,06	(2,21)
	Résultat net avant amortissement des GW	(0,15)	(2,61)
	Résultat net	(0,48)	(2,94)

3.4.1 Nature de la clientèle

La clientèle de la Société est constituée de filiales de grands groupes industriels internationaux et de PMI performantes dont plus de 50% sont basées à l'international.

On peut citer à titre d'exemple : AREVA, AUTAJON, AXALTO, BOUYGUES, BWT, DE DIETRICH, EADS, EATON CORPORATION, INVACARE, KELLY AEROSPACE, LAPEYRE, LEROY MERLIN, MANITOU, MECATHERM, MITSUBISHI CATERPILLAR FORKLIFT EUROPE, PCM POMPES, RATP, RENAULT, SAINT-GOBAIN, SCHNEIDER ELECTRIC, SCHLUMBERGER, SDMO-MEUNIER, SOCOMEC, SPEEDLINE, SPOT IMAGE, SR TELECOM, THALES, THYSSEN-KRUPP, VALMONT, VESTAS, X-RITE...

Concernant Cameleon, on compte désormais 330 sites clients totalisant plus de 13 000 utilisateurs B-to-B sur 15 pays.

3.4.2 Dépendance vis-à-vis de la clientèle

Access Commerce considère ne pas avoir de dépendance significative vis-à-vis d'un client ou d'un groupe donné.

En 2004, le premier client de la Société a représenté 4 % de son chiffre d'affaires consolidé, les cinq premiers clients 16 %, les dix premiers 26 % et les vingt premiers clients 41 % du chiffre d'affaires consolidé.

Aucun autre client n'a représenté plus de 5% du chiffre d'affaires consolidé sur les exercices 2002 et 2003.

3.4.3 Saisonnalité du chiffre d'affaires

Le tableau ci-dessous présente la saisonnalité du chiffre d'affaires consolidé d'Access Commerce sur les exercices 2004 et 2003.

En M€	Chiffre d'Affaires			
	2004		2003	
	Montant	En % sur l'année	Montant	En % sur l'année
1er trimestre	2,16	23%	2,63	24%
2ème trimestre	2,38	25%	2,23	26%
3ème trimestre	2,17	23%	1,79	21%
4ème trimestre	2,68	29%	2,59	29%
Total	9,39	100%	9,24	100%

3.4.4 Revenus de maintenance

Les revenus de maintenance, qui constituent une source de revenu relativement récurrente, représentent 44% du chiffre d'affaires en 2004, contre 45% en 2003.

3.4.5 Informations sectorielles

Ce point est traité page 58 du présent document (Annexes aux comptes consolidés).

3.4.6 Les salariés

L'évolution de l'effectif consolidé d'Access Commerce sur l'année 2004 est présentée page 61 du présent document (Annexes aux comptes consolidés).

3.4.7 Les fournisseurs

Access Commerce, agissant en tant qu'éditeur de logiciels (suite Cameleon), tient à conserver son savoir-faire et n'incorpore que peu de technologie tierce issue d'un fournisseur extérieur.

Concernant l'activité Cameleon, les fournisseurs sont les suivants : Infonyte (parser XML) et W4 (moteur de workflow). Quant à l'activité Intégration, la Société revend principalement des solutions : Axin, Assetium, CoCreate, Oracle et SolidWorks.

3.4.8 Les investissements

La Société n'a pas réalisé d'investissement significatif au cours de l'année 2004, en dehors de ses investissements en matière de Recherche et Développement qui, pour mémoire, représente de l'ordre de 14,5 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre futur investissement significatif ayant fait l'objet d'engagement ferme à ce jour, en dehors des investissements de Recherche et Développement. La Société n'envisage pas à ce jour d'investissements corporels ou financiers significatifs pour l'exercice 2005. Toutefois, cette position n'est en rien définitive et pourrait évoluer au cours de l'exercice 2005.

3.4.9 La Recherche et Développement

Ce point est abordé page 61 du présent document (Annexes aux comptes consolidés). Les travaux de Recherche et Développement sont réalisés dans le cadre du développement de la suite Cameleon. Cette dernière est décrite page 22 et suivantes du présent document.

3.5 Facteurs de risque

Les facteurs de risque sont traités page 78 et suivantes du présent document.

3.6 Faits exceptionnels et litiges

Les faits exceptionnels et les litiges sont abordés page 55 du présent document (Provisions pour risques et charges au sein des Annexes aux comptes consolidés).

4.1 Rapport de gestion du Directoire à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

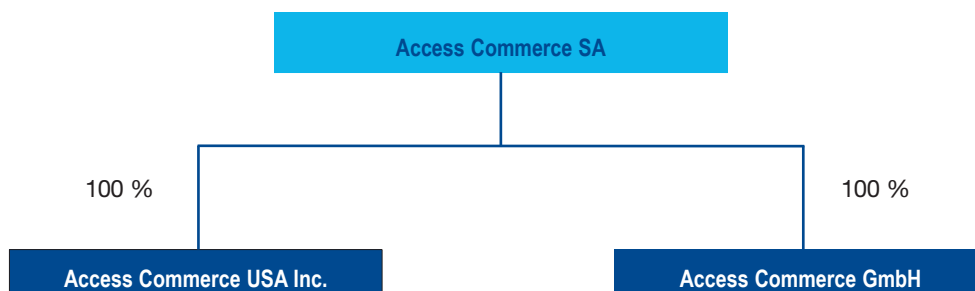
Chers actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion, exposant la situation de la Société durant l'exercice écoulé, établi par votre Directoire conformément aux dispositions de l'article L 232-1 du Code de commerce, ainsi que le rapport de gestion du Groupe prévu par les dispositions de l'article L 233-26 du même code, faisant état de la situation de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation. L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle a été convoquée ce jour, conformément aux dispositions légales et réglementaires, afin de vous demander de bien vouloir approuver les comptes sociaux annuels, ainsi que les comptes consolidés, et de vous prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice clos à la date du 31 décembre 2004. Les rapports de vos Commissaires aux comptes, ceux de votre Directoire et Conseil de Surveillance, l'inventaire et les comptes de l'exercice, et plus généralement l'ensemble des documents et renseignements énumérés par les articles L 225-115 du Code de commerce et 135 du décret du 23 mars 1967, ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux. Les convocations prescrites ont été régulièrement effectuées. Nous vous informons que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004 ont été établis suivant les mêmes modes de présentation et les mêmes méthodes d'évaluation que celles de l'exercice précédent.

4.1.1 Activité

4.1.1.1 Activité de l'ensemble du Groupe au cours de l'exercice écoulé

a. Organigramme



Le Groupe dont nous vous décrivons l'activité se présente comme suit au 31 décembre 2004 : Access Commerce SA est la maison mère. Access Commerce USA Inc., implantée aux Etats-Unis, déploie les activités opérationnelles du Groupe en Amérique du Nord. Access Commerce GmbH déploie les activités opérationnelles du Groupe en Allemagne, Autriche et Suisse Alémanique.

b. Principaux chiffres clés au niveau consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes réalisé par le Groupe au cours de la période du 1er janvier au 31 décembre 2004 a atteint 9 391 724 €, dont 7 898 milliers d'euros en Europe du Sud, 1 173 milliers d'euros en Amérique du Nord et 321 milliers d'euros en Allemagne. Pour simple mémoire, le chiffre d'affaires consolidé réalisé à la clôture de l'exercice précédent était de 9 243 084 €. Le total des produits d'exploitation s'élève à la clôture de l'exercice à 10 390 247 € contre 10 129 025 € au 31 décembre 2003. Les charges d'exploitation ont atteint 10 331 468 €. En conséquence, le résultat d'exploitation se traduit par un bénéfice de 58 780 €, à comparer avec le déficit de 2 208 323 € dégagé à la clôture de l'exercice précédent.

Le résultat financier est négatif de 198 422 € ; en conséquence, le résultat courant avant impôt se traduit par une perte de 139 642 € ; il était également négatif à hauteur de 2 463 935 € au 31 décembre 2003. Après amortissement de l'écart d'acquisition pour un montant de 325 551 €, le résultat net consolidé du Groupe se traduit par une perte de 476 528 €. À la clôture de l'exercice, les capitaux propres s'élèvent à 2 729 358 € et la trésorerie (VMP et disponibilités) atteint 3 328 847 €.

L'effectif du Groupe au 31 décembre 2004 s'élevait à 77 personnes, équivalent temps plein, dont certaines sont attributaires d'options de souscriptions d'actions de la Société ou propriétaires d'actions dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise.

c. Commentaires sur l'activité globale du Groupe au cours de l'exercice écoulé : les faits marquants de l'exercice

Augmentation de capital

Le Directoire du 13 avril 2004, sur autorisation de l'Assemblée Générale du 9 avril 2004, a décidé une augmentation de capital en numéraire portant sur un montant de 2,7 M€. Les principales caractéristiques de cette opération ont été :

- Prix de souscription : 1,15 € ;
- Garantie de l'opération, sous conditions suspensives, de SPEF eFund et SGAM, à hauteur de 75 % du placement ;
- Période de souscription à titre irréductible et réductible : du 28 avril 2004 au 11 mai 2004.

L'augmentation de capital a été souscrite intégralement et a donc entraîné la souscription de 2 347 826 actions nouvelles, le capital social d'Access Commerce SA étant porté de 2 838 629 € à 4 012 542 €.

Le prospectus relatif à cette opération est constitué par le document de référence 2003 d'Access Commerce, qui a été déposé à l'Autorité des Marchés Financiers le 11 mars 2004 sous le n° D.04-239, par l'actualisation du Document de Référence déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 13 avril 2004 sous le n° D.04-239/A01 et la note d'opération visée par l'AMF le 13 avril 2004 sous le n° 04-269. Des exemplaires du prospectus sont disponibles sans frais auprès du siège social d'Access Commerce, Rue Galilée - BP 87270 - 31672 LABEGE CEDEX. De plus, ce Prospectus peut être consulté sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers : www.amf-france.org ou sur le site access-commerce.com.

Remboursement des ORA

Le Directoire, dans sa séance du 15 octobre 2004, comme suite au remboursement des obligations remboursables en actions émises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juin 2002, a constaté l'émission de 842 024 actions nouvelles de 0,50 € chacune de valeur nominale. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé à 4 433 554 € divisé en 8 867 108 actions de 0,5 € chacune de valeur nominale.

d. Activité en matière de Recherche et Développement

La Société a consacré 14,5 % de son chiffre d'affaires consolidé aux travaux de Recherche et Développement autour de la suite Cameleon. Ces frais de Recherche et Développement sont comptabilisés en charge de l'exercice.

e. Incidence de l'application des normes IAS sur les états financiers d'Access Commerce

Les principaux impacts de l'application des normes IAS sur les états financiers d'Access Commerce seront :

- Arrêt de l'amortissement des good-will

Ces derniers feront l'objet de tests d'impairment (IAS 36) mais ne seront plus soumis à un amortissement régulier. La valeur nette des good-will à l'actif du bilan d'Access Commerce représente 1 319 milliers d'euros au 31 décembre 2004.

- Comptabilisation des dépréciations de good-will au sein du résultat d'exploitation

Ces dernières ne seront donc plus comptabilisées au sein d'une ligne à part, située en dessous du résultat d'exploitation, mais seront dorénavant intégrées au sein du résultat d'exploitation. La dotation d'amortissement des good-will a représenté une charge de 325 milliers d'euros sur l'exercice 2004.

■ Capitalisation des frais de développement des logiciels

A ce jour, la Société comptabilisait en charge ses frais de Recherche et Développement. Conformément à l'IAS 38, Access Commerce devra capitaliser les frais de développement de ses logiciels propres si elle respecte les différents critères permettant l'application de cette règle.

■ Stock-options

La norme IFRS 2, qui consiste en un retraitement visant à constater une charge de personnel, théorique et non décaissée, correspondant à l'avantage accordé aux salariés lors de l'attribution passée de stock-options, aura un impact significatif non chiffré à ce jour.

■ Présentation du compte de résultat

Access Commerce se réserve la possibilité de modifier la présentation de son compte de résultat, en présentant ses charges non plus par nature mais par destination. Cette présentation serait plus conforme aux standards utilisés à ce jour par les éditeurs de logiciels internationaux.

L'impact de ces normes est actuellement en cours de chiffrage. La Société prévoit de publier des comptes semestriels au 30 juin 2005 aux normes IFRS, avec les comptes semestriels au 30 juin 2004 retraités selon les mêmes principes.

f. Perte de la moitié du capital social

Conformément à la Loi, faisant suite à la situation bilancielle au 31 décembre 2003, la Société a consulté les actionnaires de la Société qui ont décidé la continuité de l'activité lors de l'Assemblée du 9 avril 2004. De plus, une reconstitution des capitaux propres va être proposée aux actionnaires, lors de la présente Assemblée.

g. Evolution prévisible, perspectives d'avenir et événements importants depuis la clôture

Access Commerce a atteint l'équilibre d'exploitation sur l'exercice 2004. Pour 2005, la Société prévoit de connaître une croissance prudente de son activité.

Prises de participation et de contrôle

Le 16 mars 2004, Access Commerce est entré dans le capital de la société TEKORA dont le siège social se situe à Paris, 3 rue de Téhéran et qui est immatriculée au R.C.S. de Paris sous le n° B 441 886 785. La participation s'élève à 1 000 € et représente 3,25 % du capital.

Conséquences sociales de l'activité

Ces informations sont traitées en annexe au présent rapport.

Conséquences environnementales de l'activité

Ces informations sont traitées en annexe au présent rapport.

h. Activité et résultats du Groupe par branches d'activité (L 233-6 al. 2, L. 247-1)

S'agissant de la filiale canadienne Access Commerce Inc.

Cette filiale a été mise en sommeil à la clôture de l'exercice 2003.

S'agissant de la filiale américaine Access Commerce USA Inc.

Cette filiale est une filiale de commercialisation des solutions Cameleon en Amérique du Nord. Elle a réalisé, au cours de l'exercice 2004, un chiffre d'affaires de 1 274 283 dollars pour un résultat net négatif de 61 316 dollars.

S'agissant de la filiale allemande Access Commerce GmbH

Cette filiale est une filiale de commercialisation des solutions Cameleon en Allemagne. Elle a réalisé, au cours de l'exercice 2004, un chiffre d'affaires de 304 091 € pour un résultat net négatif de 281 806 €.

4.1.1.2 L'activité propre de la société Access Commerce SA

a. Principaux chiffres clés

Le chiffre d'affaires réalisé au 31 décembre 2004 s'élève à 8 689 701 €, ce chiffre d'affaires se décomposant à concurrence de 7 740 454 € en chiffre d'affaires réalisé sur le territoire national et à concurrence de 949 247 € à l'export. Le montant total des produits d'exploitation a atteint, sur la période, 9 392 044 €, les charges d'exploitation s'étant élevées à 9 250 387 € dégageant en conséquence un bénéfice d'exploitation de 141 657 €. Le résultat financier de l'exercice est négatif de 751 333 €, portant le résultat courant à une perte de 609 676 €. Le résultat exceptionnel étant positif pour un montant de 13 940 €, le résultat net de l'exercice se traduit par une perte de 610 736 €.

b. Faits marquants

Cf. page 48 du présent document.

4.1.2 Résultat

4.1.2.1 L'affectation du résultat

L'affectation du résultat de notre Société que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts. Nous vous proposons d'affecter la totalité du résultat net de l'exercice, qui se traduit par une perte de 610 736 €, au débit du compte report à nouveau.

4.1.2.2 Les distributions antérieures de dividendes (CGI 243 bis)

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous signalons qu'il n'est intervenu aucune distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

4.1.2.3 Les charges non déductibles fiscalement (CGI 39-4)

Nous vous demanderons d'approuver le montant global des dépenses et charges visées par l'article 39-4 du Code Général des Impôts, soit la somme de 15 602 €.

4.1.3 Le capital de la Société

4.1.3.1 L'actionnariat de la Société

Nous vous signalons l'identité des personnes détenant, au nominatif ou au porteur, à la connaissance de la Société, au 22 février 2005, plus de 5 %, de 10 %, de 20 %, de 33,33 %, de 50 % ou de 66,66 % du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales :

- SPEF
- Société Générale Asset Management
- Sopromec Participations

4.1.3.2 Les actions auto-détenues dans le cadre d'un programme de rachat d'actions

La Société ne détient plus aucune action propre et n'en a détenu aucune sur l'exercice.

4.1.4 Les mandataires

4.1.4.1 La politique en matière de gouvernement d'entreprise

Il convient de rappeler qu'Access Commerce est organisée selon un mode de gestion dualiste, à Directoire et Conseil de Surveillance.

4.1.4.2 La liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux (225-102-1 al. 3)

La liste des mandats et fonctions exercés par les personnes ayant ou ayant eu la qualité de mandataire social sur l'exercice est présentée ci-dessous :

Nom des mandataires	Mandat dans la Société	Date de nomination	Date de fin de mandat	Autre(s) fonction(s) dans la Société	Mandats et/ou fonction dans une autre société (groupe et hors groupe)
Jacques Soumeillan	Membre et Président du Directoire	15-11-02	15-11-06	-	Administrateur de SYLLEM, Vice Président de l'Association "Midi-Pyrénées Entreprendre", Directeur Général d'Access Commerce GmbH, President of the Access Commerce USA Inc. Board
Françoise Asparre	Membre du Directoire	15-11-02	15-11-06	-	-
Thibault de Bouville	Membre du Directoire	15-11-02	15-11-06	Salarié	Administrateur puis Vice-Président du Conseil de Surveillance de Maillot Pergolèse SA.
Philippe Gaillard	Membre et Président du Conseil de Surveillance	15-11-02	AGO sur les comptes 2005	-	PDG de SUPPORTER SA, Président de WINCALL SAS, Président de EURO-INTERACTIVE SAS, Gérant de HELPDESK SL (société de droit espagnol), Gérant de SCI APG, Gérant de SCP PARTICIPE+, Président de Neocase Software Inc.
Alain Di Crescenzo	Membre et Vice Président du Conseil de Surveillance	15-11-02	AGO sur les comptes 2005	-	Sociétés du Groupe IGE+XAO : Président du Conseil d'Administration de IGE+XAO, Administrateur de IGE+XAO, Autres mandats à l'étranger : IGE+XAO Softwares Vertriebs GmbH, IGE+XAO North America et IGE+XAO UK Limited. Sociétés hors Groupe IGE+XAO : Administrateur de FINANCELEC et MEMO PAGE.
SPEF représentée par Bernard Nabet	Membre du Conseil de Surveillance	31-03-03	AGO sur les comptes 2006	-	Mandats en tant que représentant de SPEF VENTURE : Membre du Conseil de surveillance de W4, Membre du Conseil de surveillance de Netasq, Administrateur de Micropole Univers, Censeur au Conseil d'administration de Bewan.
SGAM représentée par Maurizio Arrigo	Membre du Conseil de Surveillance	31-03-03	AGO sur les comptes 2006	-	Mandats en tant que représentant de SGAM : Censeur au Conseil d'administration de DO LABS, Membre du Conseil de surveillance de NETSECUREONE, Censeur au Conseil d'administration de la société Trace One.
IRDJ représenté par Renaud du Lac	Membre du Conseil de Surveillance	15-11-02	AGO sur les comptes 2005	-	Mandats d'administrateur de l'IRDJ : FAM, MIDI INGENIERIE, EADS COMPOSITES AQUITAINE, SEBADOUR CAPITAL. Mandat Personnel d'administrateur : MIDI PYRENEES CREATIONS, SAS ICSSO GESTION, SAS SOCRI, IRDI GIE. Mandats de membre du Conseil de Surveillance de l'IRDJ : HOMERIDER SYSTEMS.

4.1.4.3 Les nominations, renouvellements et ratification de cooptations

Aucun mandat des membres du Conseil de Surveillance n'arrive à expiration par la présente Assemblée.

4.1.4.4 Les jetons de présence

Aucun jeton de présence n'a été versé sur l'exercice 2004

4.1.4.5 Les rémunérations des mandataires (225-102-1 al 1 et 2)

a. Membres du Conseil de Surveillance

Il n'a été versé aucune rémunération aux membres du Conseil de Surveillance pour l'exercice 2004.

b. Membres du Directoire

Mandataires (quelle que soit la durée du mandat pendant l'exercice)	2004			2003		
	Rémunérations		Avantages en nature	Rémunérations		Avantages en nature
	Au titre du mandat	Salaires		Au titre du mandat	Salaires	
Jacques Soumeillan	100 616	-	3 821	100 617	-	2 378
Françoise Asparre	75 005	-	2 901	75 005	-	2 378
Thibault de Bouville	5 400	70 111	2 073	5 400	69 645	1 829
Philippe Coup Jambet				4 950	123 406	

Les montants sont exprimés en valeurs brutes et sont calculés, si nécessaire, prorata temporis. Pour mémoire, Philippe Coup-Jambet a démissionné du Directoire en décembre 2003.

4.1.5 Les Commissaires aux comptes

Les Commissaires aux comptes de la Société sont :

Ernst & Young Audit

représenté par Monsieur Jérôme Guirauden
Ernst & Young Audit - Faubourg de l'Arche
11 allée de l'Arche - 92037 Paris La Défense
SA au capital de € 3 044 220
R.C.S. Paris B 344 366 315
Commissaire aux comptes titulaire

Monsieur Hazard

7/9 allée Haussmann - 33300 BORDEAUX
Commissaire aux comptes suppléant

Ces mandats doivent être renouvelés lors de la présente assemblée.

Cabinet Vally & Associés

représenté par Monsieur Pierre Vally
11 rue Jean Rodier - 31400 TOULOUSE
Commissaire aux comptes titulaire

Monsieur Lacour

11 rue Jean Rodier - 31400 TOULOUSE
Commissaire aux comptes suppléant

4.1.6 Les salariés

Au jour de la clôture de l'exercice, le Plan d'Epargne Entreprise Access Commerce représente 26 592 actions, soit 0,2 % du capital social de la Société et des droits de vote.

4.1.7 Les conventions réglementées

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L 225-86 du Code de commerce régulièrement autorisées par le Conseil de Surveillance. Vos Commissaires aux comptes vous les présentent et vous donnent à leur sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial qui vous sera lu dans quelques instants.

4.1.8 Conclusion

Nous vous demanderons de donner quitus entier et définitif à votre Directoire de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Votre Directoire vous invite à approuver par votre vote, le texte des résolutions qu'il vous propose.

4.1.9 Tableau des cinq derniers exercices d'Access Commerce SA

En €	2004	2003	2002	2001	2000
Libellé					
Capital en fin d'exercice					
Capital social	4 433 554	2 838 629	2 751 972	1 949 498	1 901 998
Nombre d'actions	8 867 108	5 677 258	2 751 972	1 949 498	1 901 998
Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	8 689 701	8 355 337	9 381 813	12 309 038	14 688 339
Impôts sur les sociétés	15 000	15 000	-465 614	-111 170	-
Participation des salariés au titre de l'exercice		-	-	-	-
Résultat net après impôts	-610 736	-3 741 195	-5 839 373	-4 238 152	-2 322 608
Résultat distribué		-	-	-	-
Résultat par action					
Résultat net après impôts	-0,07	-0,66	-2,12	-2,17	-1,22
Dividendes attribués à chaque action		-	-	-	-
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés au cours de l'exercice	65	77	125	142	171
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 855 628	3 430 290	5 179 075	5 480 337	5 185 495
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales...)	1 331 089	1 604 902	2 589 358	2 663 548	2 448 216

4.2 Annexes au Rapport du Directoire à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur les conséquences sociales et environnementales de l'activité

4.2.1 Conséquences sociales de l'activité

- L'effectif consolidé total d'Access Commerce au 31 décembre 2004 est de 77 personnes (en équivalent temps plein) contre 74 au 1er janvier 2004.
- La société Access Commerce a mis en place un accord d'entreprise sur la réduction et l'aménagement du temps de travail. Cet accord est applicable depuis le 1er juillet 2000 ; l'ensemble du personnel de la Société en bénéficie.
- La Société a mis en place en 2004 un contrat d'intéressement destiné aux salariés d'Access Commerce SA pour les années 2004, 2005 et 2006. Ce contrat vise à reverser à ces derniers un pourcentage du résultat d'exploitation de la Société.
- Depuis ces quatre dernières années, la société Access Commerce développe des relations avec différents établissements d'enseignement, notamment en accueillant des élèves stagiaires, et en participant de façon occasionnelle à des Forum étudiants.

4.2.2 Conséquences environnementales de l'activité

L'activité d'édition de logiciel n'a pas, à notre connaissance, de conséquence sur le plan environnemental.

4.3 Rapport Spécial du Directoire sur les options de souscriptions d'actions attribuées au cours de l'année 2004

Conformément aux dispositions de l'article 132-III de la loi n° 2001-420 du 15 mai 2001 relative aux nouvelles régulations économiques et de l'article L 225-184 modifié du Code de commerce, nous vous présentons ci-après notre rapport spécial sur les opérations réalisées au cours de l'année en vertu des articles L 225-177 à L 225-186 dudit code, et notamment :

- le nombre, les dates d'échéance et le prix des options de souscription d'actions consenties durant l'année à chacun des mandataires sociaux par la Société, ou par celles qui lui sont liées ou contrôlées ;
- le nombre, les dates d'échéance et le prix des options de souscription d'actions consenties par la Société, ou par celles qui lui sont liées, durant l'année à chacun des dix salariés non mandataires sociaux dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé ;
- le nombre et le prix des actions qui ont été souscrites en levant une ou plusieurs options par les personnes susvisées.

4.3.1 Détails des options de souscription d'actions consenties au cours de l'exercice 2004 envers les Mandataires Sociaux

Nom du Mandataire social	Nombre d'options consenties	Prix d'exercice (€)	Echéance
Jacques Soumeillan	68 200	1,09	13/04/2010
Françoise Asparre	42 950	1,09	13/04/2010
Thibault de Bouville	42 950	1,09	13/04/2010

4.3.2 Détail des options consenties aux salariés non Mandataires Sociaux les mieux allotis au cours de l'année 2004

Les dix salariés non mandataires sociaux les mieux allotis au cours de l'année 2004 ont été : Davy Bogaert, Kurt Haller, Erwan Kerebel, Yannick Lagarde, Marc Larre, Arnaud Melinand, Sylvie Rougé, Frederic Seban, Andrew Tubb et Vincent Witz. L'ensemble des options allouées à ces personnes s'élève à 162 950 options.

4.3.3 Exercice des options de souscription émises

A ce jour, aucune option n'a été exercée par son titulaire.

4.4 Textes des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Ci-dessous est présenté le texte des résolutions à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

4.4.1 Première Résolution - Approbation des comptes annuels

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion établi par le Directoire, sur l'activité et les résultats de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2004 et sur les comptes dudit exercice,
- du rapport établi par le Conseil de surveillance,
- du rapport du Président du Conseil de surveillance sur les conditions de préparation des travaux du conseil ainsi que sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société, tel que visé à l'article L 225-68 dernier alinéa du Code de commerce ;
- du rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice, et du rapport visé à l'article L 225-235 du Code de commerce ;

approuve tel qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date se soldant par une perte de 610 737 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Elle approuve enfin le montant global s'élevant à 15 602 € des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés au sens de l'article 39-4 du Code général des impôts, montant qui vient en déduction du déficit fiscal reportable.

L'Assemblée Générale donne en conséquence aux membres du Directoire, quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

4.4.2 Deuxième Résolution - Approbation des comptes consolidés

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion établi par le Directoire, incluant le rapport de gestion du Groupe sur l'activité et les résultats de la Société et de ses filiales au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2004 et sur les comptes consolidés dudit exercice,
- du rapport établi par le Conseil de surveillance,
- du rapport général des Commissaires aux comptes sur ces comptes consolidés,

approuve tel qu'ils ont été présentés, les comptes consolidés arrêtés à cette date se soldant par une perte de 476 529 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

4.4.3 Troisième Résolution - Convention des Articles L 225-86 et suivants du Code de Commerce

Statuant sur le rapport spécial des Commissaires aux comptes qui lui a été présenté sur les conventions auxquelles les articles L 225-86 et suivants sont applicables, l'Assemblée Générale approuve les conventions qui y sont mentionnées.

4.4.4 Quatrième Résolution - Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, sur proposition du Directoire, décide de procéder à l'affectation de résultat suivante :

Origine

- Résultat de l'exerciceperte de 610 737 €

Affectation

- Inscription, pour la totalité, au débit du compte report à nouveau610 737 €

L'Assemblée Générale reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

4.4.5 Cinquième Résolution - Renouvellement du mandat de l'un des Commissaire aux comptes titulaire

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Directoire, renouvelle pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à tenir dans l'année 2011 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010, le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société Ernst & Young.

L'Assemblée Générale décide en outre de mettre à jour la dénomination et l'adresse dudit Commissaire aux comptes, à savoir :

- Ernst & Young Audit domicilié Faubourg de l'Arche - 11 allée de l'Arche - 92037 Paris la Défense.

La société Ernst & Young Audit, qui n'a vérifié au cours des deux derniers exercices aucune opération d'apport ou de fusion dans la Société et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce, a déclaré accepter ses fonctions.

4.4.6 Sixième Résolution - Nomination de son suppléant

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Directoire, nomme M. Frank Astoux, domicilié Immeuble le Compans - 1 place Alfonse Jourdain - 31000 Toulouse, comme Commissaire aux comptes suppléant de la société Ernst & Young Audit, ce en remplacement de M. Claude Hazard dont le mandat est arrivé à expiration.

M. Frank Astoux est nommé pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à tenir dans l'année 2011 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

M. Frank Astoux, qui n'a vérifié au cours des deux derniers exercices aucune opération d'apport ou de fusion dans la Société et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce, a déclaré accepter ses fonctions.

5.1 Comptes consolidés

5.1.1 Bilan

5.1.1.1 Bilan Actif

En €	Note	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
Ecarts d'acquisition	Page 50	1 319 037	1 644 588	1 970 140
Immobilisations Incorporelles	Page 49	14 305	14 745	35 903
Immobilisations Corporelles	Page 50	444 508	499 744	814 105
Immobilisations Financières	Page 51	40 781	51 825	69 965
Actif Immobilisé		1 818 631	2 210 902	2 890 112
Stocks et en-cours	Page 51		48 048	67 098
Clients et Comptes rattachés	Page 51	3 754 929	3 030 403	3 446 220
Autres Créances et Comptes de Régularisation	Page 52	1 017 510	1 052 326	1 114 537
Valeurs Mobilières de Placement	Page 53	2 427 600	1 455 054	1 269 987
Disponibilités	Page 53	901 247	1 071 724	889 245
Actif Circulant		8 101 286	6 657 555	6 787 087
Total		9 919 917	8 868 457	9 677 200

5.1.1.2 Bilan Passif

En €	Note	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
Capital	Page 53	4 433 554	2 838 629	2 751 972
Primes		5 014 723	1 802 411	7 637 645
Réserves et Résultat consolidé (1)		-6 718 919	-6 249 706	-12 336 508
Autres			2 188 577	2 188 577
Capitaux propres	Pages 55 et 56	2 729 358	579 911	241 685
Provisions pour Risques et Charges	Pages 55	370 146	525 220	693 489
Emprunts et dettes financières	Page 58	1 811 940	2 907 017	3 205 100
Dettes fournisseurs et Comptes Rattachés		1 293 035	1 540 136	1 714 444
Autres dettes et Compte de Régularisation	Page 58	3 715 438	3 316 173	3 822 482
Dettes		6 820 413	7 763 326	8 742 026
Total		9 919 917	8 868 457	9 677 200
(1) Dont résultat		-476 528	-2 937 288	- 5 566 136

5.1.2 Compte de résultat

En €	Note	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
Chiffre d'affaires	Page 58	9 391 724	9 243 084	11 955 009
Autres produits d'exploitation		998 523	885 941	436 091
Achats consommés		-1 931 471	-1 899 584	-1 757 003
Charges de personnel		-5 156 913	-6 573 701	-9 147 370
Autres charges d'exploitation		-2 189 319	-2 594 492	-3 271 409
Impôts et taxes		-251 861	-256 797	-401 841
Dotations aux amortissements et provisions		-801 903	-493 690	-1 074 312
Résultat d'exploitation avant restructuration		58 780	-1 689 239	-3 260 835
Frais de restructuration			-519 084	-1 587 810
Résultat d'exploitation après restructuration		58 780	-2 208 323	-4 848 645
Charges et produits financiers	Page 59	-198 422	-255 612	-148 145
Résultat Courant des entreprises intégrées		-139 642	-2 463 935	-4 996 790
Charges et produits exceptionnels	Page 59	7 404	-39 229	-103 648
Impôts sur les résultats		-18 740	-108 573	465 614
Résultat Net des entreprises intégrées		-150 978	-2 611 737	-4 634 824
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence				
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions		-325 551	-325 551	- 931 312
Résultat Net de l'ensemble consolidé		-476 529	-2 937 288	-5 566 136
Part des intérêts minoritaires				
Résultat Net Part du Groupe		-476 529	-2 937 288	- 5 566 136
Résultat par action		-0,05	-0,52	-2,02
Nombre d'actions		8 867 108	5 677 258	2 751 972

5.1.3 Tableau de flux de trésorerie

En K€	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
Bénéfice net	-477	-2 937	-5 566
Amortissements et provisions	389	596	1 553
Variation des impôts différés	1	94	0
Plus ou moins-value de cession	24		0
Variation des écarts de conversion			-180
Capacité d'autofinancement	-63	-2 247	-4 193
Variation du besoin en fonds de roulement	-507	-327	1 369
Flux de trésorerie liés à l'activité	-569	-2 574	-2 824
Acquisitions d'immobilisations	-120	-42	231
Cession d'immobilisations	80	18	
Incidence des variations de périmètre			2 146
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-40	-24	2 377
Variations des emprunts & subventions remboursables	-655	-342	-453
Augmentation de capital	2 619	3 265	623
Augmentation des autres fonds propres			757
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	1 963	2 923	927
Total flux	1 354	325	480
Variation de trésorerie	1 342	325	480
Trésorerie de ouverture	1 781	1 456	976
Trésorerie de clôture	3 123	1 781	1 456

Les trésoreries d'ouverture et de clôture présentées ci-dessus font apparaître, à la date donnée, la trésorerie figurant à l'actif du bilan, soit les VMP et les disponibilités, moins les concours bancaires courants (Daily et découverts) figurant au passif du bilan au sein des emprunts et dettes financières.

5.1.4 Annexes aux Comptes Consolidés arrêtés au 31 décembre 2004

L'ensemble des données fournies ci-après le sont en euros, sauf indication contraire.

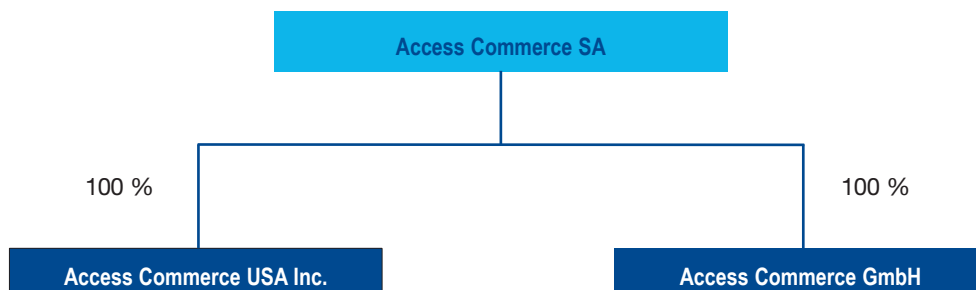
5.1.4.1 Informations relatives au référentiel comptable, aux modalités de consolidation et aux règles et méthodes d'évaluation

a. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du 31 décembre 2004 ont été établis selon les règles de consolidation énoncées par le Règlement CRC n° 99-02, publié par arrêté en date du 22 juin 1999.

b. Comptes consolidés

Au 31 décembre 2004, l'organigramme du groupe Access Commerce était le suivant :



La société canadienne Access Commerce Inc. a été mise en sommeil au cours l'exercice 2003.

c. Modalités de consolidation

L'ensemble des sociétés du périmètre a été consolidé selon la méthode de l'intégration globale.

d. Méthodes et règles d'évaluation

Principes et méthodes de consolidation

Les comptes annuels des sociétés contrôlées de façon durable et exclusive par Access Commerce sont consolidés par intégration globale. Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées, ainsi que les résultats internes au Groupe, ont été éliminés.

Conversion des comptes des filiales étrangères

Les comptes de la filiale étrangère Access Commerce USA Inc. ont été convertis selon la méthode dite du cours de clôture. Selon cette méthode :

- tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice ;
- les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

Les écarts résultant de cette conversion sont portés dans les capitaux propres sous la rubrique « Ecarts de conversion ».

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Licences, Brevets1 à 4 ans

Frais de Recherche et Développement

Les frais de Recherche et Développement sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont constatés.

Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participation pour la part des écarts non affectés à des postes de bilan. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur une période de 10 ans. Cependant, il peut être procédé à un amortissement exceptionnel de l'écart lorsque :

- des indices de pertes de valeur (baisse significative du chiffre d'affaires et/ou du taux de marge) sont identifiés ;
- les prévisions de cash flow futurs actualisés conduisent à une valeur d'utilité inférieure à la valeur nette comptable.

Par ailleurs, il peut être procédé à l'adoption d'une période d'amortissement plus courte si des éléments objectifs l'imposent.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de revient. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Installations générales, agencements10 ans
- Matériel de bureau et informatique1 à 10 ans

Immobilisations acquises par voie de crédit-bail

Les contrats de crédit-bail ont été retraités et inscrits dans les comptes consolidés. Les biens correspondants ont été inscrits à l'actif du bilan, en contrepartie, une dette figure au passif. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue du bien concerné (cf. durées indiquées au paragraphe précédent).

Stocks et en-cours de production de services

La valorisation des stocks de marchandises est effectuée selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. L'évaluation des travaux en cours est effectuée en tenant compte des jours de production de service valorisés en fonction d'un taux horaire moyen. La dépréciation à constater éventuellement tient compte du prix du marché, des perspectives de vente mais aussi du risque lié à l'obsolescence.

Clients et comptes rattachés

Ils sont évalués à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision lorsque les valeurs d'inventaire sont inférieures à leur valeur comptable. Les risques relatifs aux créances clients sont analysés de façon individuelle. La provision pour clients douteux ou litigieux est déterminée au cas par cas sur la base de la créance hors taxe.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition.

Actions propres

La Société ne détenait pas au 31 décembre 2003, ni ne détient au 31 décembre 2004, d'action propre.

Provision pour indemnités de départ à la retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, les sociétés françaises du Groupe s'affranchissent de leurs obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations, calculées sur la base des salaires, aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions. La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Le montant de ces indemnités, calculées sur la base de la méthode dite rétrospective, est comptabilisé au passif du bilan en provision pour risques et charges. Ces engagements des filiales ont été déterminés selon la convention française appliquée par Access Commerce et non selon la législation en vigueur dans les pays respectifs.

Produits constatés d'avance

La Société procède lors de chaque arrêté comptable à la neutralisation des revenus relatifs à la période non courue des contrats de maintenance par le biais du compte produits constatés d'avance.

Chiffre d'affaires

La reconnaissance du chiffre d'affaires s'effectue comme suit :

- les ventes de licences commandées par les clients sont facturées lors de l'expédition des supports ;
- les prestations de service sont généralement facturées en fin de mois sur relevé récapitulatif de l'activité du mois écoulé. Certaines prestations de mise en œuvre sont facturées au forfait ;
- les contrats de maintenance sont établis annuellement, reconductibles par période de 12 mois. Ces contrats sont en majorité facturés trimestriellement, terme à échoir ;
- les marchandises commandées par les clients sont facturées à la livraison.

Impôts

La Société utilise la méthode du report variable pour la comptabilisation de ses impôts. Cette méthode prévoit que les impôts différés sont calculés sur les différences existant entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan.

Résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels correspondent aux produits et charges résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière régulière et fréquente.

5.1.4.2 Événements caractéristiques de la période

a. Augmentation de capital

Le Directoire du 13 avril 2004, sur autorisation de l'Assemblée Générale du 9 avril 2004, a décidé une augmentation de capital en numéraire portant sur un montant de 2,7 M€.

Les principales caractéristiques de cette opération ont été :

- Prix de souscription : 1,15 € ;
- Garantie de l'opération, sous conditions suspensives, de SPEF eFund et SGAM, à hauteur de 75 % du placement ;
- Période de souscription à titre irréductible et réductible : du 28 avril 2004 au 11 mai 2004.

L'augmentation de capital a été souscrite intégralement et a donc entraîné la souscription de 2 347 826 actions nouvelles, le capital social d'Access Commerce SA étant porté de 2 838 629 € à 4 012 542 €.

Le prospectus relatif à cette opération est constitué par le document de référence 2003 d'Access Commerce, qui a été déposé à l'Autorité des marchés financiers le 11 mars 2004 sous le n° D.04-239, par l'actualisation du Document de Référence déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 13 avril 2004 sous le n° D.04-239/A01 et la note d'opération visée par l'AMF le 13 avril 2004 sous le n° 04-269. Des exemplaires du prospectus sont disponibles sans frais auprès du siège social d'Access Commerce, Rue Galilée - BP 87270 - 31672 LABEGE CEDEX. De plus, ce Prospectus peut être consulté sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers : www.amf-france.org ou sur le site access-commerce.com.

b. Remboursement des obligations remboursables en actions

Le Directoire, dans sa séance du 15 octobre 2004, comme suite au remboursement des obligations remboursables en actions émises par l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2002, a constaté l'émission de 842 024 actions nouvelles de 0,5 € chacune de valeur nominale. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé à 4 433 554 € divisé en 8 867 108 actions de 0,5 € chacune de valeur nominale.

5.1.4.3 Informations relatives au périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est le suivant au 31 décembre 2004 :

Raison sociale	Forme	Capital en monnaie locale	Monnaie	Siège	% de contrôle	% d'intérêt
Access Commerce	SA	4 433 554,00	EUR	Labège	Société mère	
Access Commerce	Inc.	490 000,00	CAD	Montréal	100,00	100,00
Access Commerce	GmbH	51 129,18	EUR	Karlsruhe	100,00	100,00
Access Commerce USA	Inc.	1 000,00	USD	Chicago	100,00	100,00

Il est à noter qu'Access Commerce Inc., basée à Montréal, est en sommeil depuis l'année 2003.

5.1.4.4 Informations permettant la comparabilité des comptes

a. Variation du périmètre de consolidation et des pourcentages d'intérêts

Une société américaine (Access Commerce USA Inc.) est entrée dans le périmètre de consolidation.

b. Informations relatives aux changements comptables

Néant

5.1.4.5 Explication des postes du bilan et du compte de résultat

a. Principaux postes de l'actif du bilan

Note 1 Immobilisations Incorporelles					
En €	Brut	Valeur au 31/12/2003	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2004
	Autres logiciels	145 453	17 290	182 901	-20 158
	Fonds de Commerce	7 622			7 622
	Immobilisations Incorporelles Lyon	6 098			6 098
	Total	159 173	17 290	182 901	-6 438

Les logiciels correspondent à des licences de produits de gestion ou de développement.

En €	Amortissements et provisions	Valeur au 31/12/2003	Dotation	Reprise	Valeur au 31/12/2004
	Autres Logiciels	144 428	4 257	169 425	-20 740
	Total	144 428	4 257	169 425	-20 740

Note 2 Ecarts d'Acquisition

En €	Valeur au 31/12/2003	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2004
Brut				
Access Productique	378 608			378 608
A.I.S. (Access Commerce Vancouver)	208 823			208 823
T.D.V.	2 501 584			2 501 584
Tekora	709 039			709 039
Total	3 798 054	0	0	3 798 054

En €	Valeur au 31/12/2003	Dotation	Reprise	Valeur au 31/12/2004
Amortissements				
Access Productique	255 556	37 861	0	293 417
A.I.S. (Access Commerce Vancouver)	59 072	20 882	0	79 954
T.D.V.	1 626 584	125 000	0	1 751 584
Tekora	212 254	141 808	0	354 062
Total	2 153 466	325 551	0	2 479 017

La juste valeur des écarts d'acquisition, appréciée en fonction des cash flow futurs actualisés pour chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) Caméléon et Intégration est en accord avec la valeur nette comptable de ces écarts d'acquisition. Les hypothèses retenues pour le calcul des cash flow actualisés générés par l'UGT Cameleon sont les suivantes :

- Taux d'actualisation12%
- Taux de croissance annuel du chiffre d'affaires de l'UGT à partir de l'année 20055%
- Taux de croissance annuel du chiffre d'affaires de l'UGT après 20100%

Les écarts d'acquisition se répartissent comme suit, en valeur nette, entre les deux UGT susmentionnées :

- UGT Cameleon1 281 K€
- UGT Intégration36 K€

Note 3 Immobilisations Corporelles

En €	Valeur au 31/12/2003	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2004
Brut				
Installations Générales, Agencements	352 212	4 000	94 312	261 900
Matériel Informatique	1 500 610	193 833	322 069	1 372 374
Mobilier	365 031		25 767	339 264
Total	2 217 853	197 833	442 148	1 973 538
Dont matériel acquis en location financière	787 594	100 000		887 594
Dont mobilier acquis en location financière	118 121			118 121

En €	Valeur au 31/12/2003	Dotation	Reprise	Valeur au 31/12/2004
Amortissements				
Installations Générales, Agencements	208 863	24 831	100 405	133 289
Matériel Informatique	1 328 862	102 398	231 979	1 199 281
Mobilier	180 383	46 971	30 894	196 460
Total	1 718 108	174 200	363 278	1 529 030
Dont matériel acquis en location financière	728 202	62 981	0	791 183
Dont mobilier acquis en location financière	101 107	17 014	0	118 121

Les biens acquis en location financière sont amortis selon les mêmes règles que ceux acquis en pleine propriété.

Note 4 Immobilisations Financières

En €	Valeur au 31/12/2003	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2004	Pourcentage de détention
Brut					
Clipack	75 006			75 006	< 1%
CADPlan Software	500		500	0	NA
IPCJ		1 000		1 000	3,25%
Cautionnements	51 325		11 545	39 780	NA
Total	126 831	1 000	12 045	115 786	

Les titres CLIPACK sont provisionnés à 100 %. Ces titres représentent moins de 5 % du capital de la société CLIPACK.

Note 5 Stocks et En-Cours

En €	Brut au 31/12/2004	Provisions	Net au 31/12/2004	Net au 31/12/2003
Stocks de Marchandises	44 936	44 936	0	48 048
Total	44 936	44 936	0	48 048

Les stocks de marchandises correspondent principalement à des licences et à du matériel informatique.

Note 6 Clients et Comptes Rattachés

Détail des créances clients et comptes rattachés

En €	Brut au 31/12/2004	Provisions	Net au 31/12/2004	Net au 31/12/2003
Nature				
Clients	3 378 646	0	3 378 646	2 897 714
Clients, Effets à Recevoir	12 119	0	12 119	65 762
Provisions clients	332 930	300 894	32 036	37 027
Clients, Factures à Etablir	332 127	0	332 127	29 900
Total	4 055 822	300 894	3 754 928	3 030 403

Variation des provisions sur créances

En €	Valeur au 31/12/2003	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2004
Provisions Clients	264 364	204 620	168 090	300 894
Total	264 364	204 620	168 090	300 894

Créances clients par échéance

En €	Solde	- 1 an	Créances + 1 an et - 5 ans	+ 5 ans
Clients	3 378 646	3 378 646		
Clients, Effets à Recevoir	12 119	12 119		
Provisions Clients	32 036		32 036	
Clients, Factures à Etablir	332 127	332 127		
Total	3 754 928	3 722 892	32 036	

Note 7 Autres Créances et Comptes de Régularisation

En €	Brut au 31/12/2004	Provisions	Net au 31/12/2004	Net au 31/12/2003
Libellé				
Fournisseurs débiteurs	1 225	0	1 225	3 535
Personnels et Comptes Rattachés	14 059	0	14 059	14 688
Organismes Sociaux	6 386	0	6 386	571
Etat, Crédit d'Impôt Recherche	485 176	0	485 176	580 911
Etat, Impôts Différés	0	0	0	0
Taxe sur la Valeur Ajoutée	150 765	0	150 765	193 916
Débiteurs Divers	37 754	0	37 754	4 197
Charges constatées d'avance	322 143	0	322 143	213 635
Charges à étaler sur Obligations	2	0	2	40 873
Total	1 017 510	0	1 017 510	1 052 326

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation ne se rapportant pas à la période en cours et imputées dans ces comptes afin de maintenir l'indépendance des exercices.

Les charges à étaler correspondent aux frais d'émission des obligations remboursables en actions (ORA) émises sur l'exercice 2002.

Note 8 Valeurs Mobilières de Placement

En €		Brut au 31/12/2004	Valeur boursière 31/12/2004	Brut au 31/12/2003	Valeur boursière 31/12/2003
	Nature				
	Contrat de liquidité PORTZAMPARC	0	0	10 000	11 283
	CL MONETAIRE MEDIUM	78 384	81 947	78 384	80 587
	UNIVAR (CRCA)	62 382	66 200	62 382	64 951
	FRUCTIFONDS (BPOP)	60 635	61 627		
	SOGEMONEVALOR (SG)	50 000	50 527		
	C.D.N. CRCA	0	0	775 000	775 000
	C.D.N. BPROP	1 000 000	1 000 000	175 000	175 000
	BMTN SG	1 176 199	1 176 199	354 288	354 288
	Autres				
	Total	2 427 600	2 436 500	1 455 054	1 461 109

Note 9 Disponibilités

Les disponibilités sont représentées par des comptes bancaires.

b. Principaux postes du passif du bilan

Note 1 Capital

Capital social

Le capital social se compose au 31 décembre 2004 de 8 867 108 actions de 0,5 €.

Capital potentiel

Stock-options

Le tableau présenté ci-dessous récapitule les différents plans de stock-options existant :

	Plan n°6	Plan n°7	Plan n°8	Plan n°9	Total
Date de l'AGE	25/06/2002	31/03/2003	09/04/2004	09/04/2004	
Date du Conseil d'administration ou du Directoire	26/07/2002	22/04/2003	17/06/2004	17/06/2004	
Nombre de stock-options attribuées	238 036	780 002	257 050	60 000	1 335 088
Dont nombre destiné aux mandataires	75 400	358 644	154 100	0	588 144
Dont nombre destiné aux 10 salariés non mandataires les mieux allotés	91 520	293 696	102 950	60 000	548 166
Date d'expiration	26/07/2008	22/04/2009	13/04/2010	13/04/2010	
Prix de souscription en €	1,89	0,97	1,09	1,09	
Nombre d'actions souscrites	0	0	0	0	
Nombre de stocks-options annulées	85 086	125 240	0	0	210 326
Options de souscription restantes	152 950	654 762	257 050	60 000	1 124 762

Les principales caractéristiques des plans de stocks-options sont les suivantes :

- Le prix d'exercice des stocks-options correspond à 95 % de la moyenne des cours de bourse des vingt jours précédents le Conseil d'administration ou le Directoire les ayant accordées ;
- Les actions issues de ces stocks-options ne peuvent pas être revendues pendant les quatre années suivant le Conseil d'Administration ou le Directoire les ayant attribuées ;
- Les périodes d'allotissement (" de vesting ") des plans 6, 7 et 9 sont de trois années suivant le Conseil d'Administration ou le Directoire ayant accordé les stocks-options ;
- Les conditions d'allotissement du plan 8 sont relatives, pour la moitié des stocks-options concernées, aux performances opérationnelles du groupe sur l'exercice 2005. L'autre moitié des stocks-options du plan 8 est d'ores et déjà allotie.

Obligations remboursables en actions (ORA)

L'Assemblée Générale en date du 28 juin 2002 a approuvé l'émission de 89 163 obligations remboursables en actions (ORA) ordinaires Access Commerce avec suppression du droit préférentiel. Les caractéristiques précises de ces 89 163 ORA sont présentées au sein du document E visé par la COB en date du 14 juin 2002 (visa numéro 02-743). Ces ORA ont été remboursées en octobre 2004, conformément au planning initial, avec une parité de 9,44 actions par ORA. Le remboursement a donné lieu à une augmentation de capital de 421 012 €, portant sur 842 024 actions.

Bons de Souscription d'Actions (BSA)

En exécution de la délégation qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale du 9 avril 2004, le Directoire, dans sa séance du 13 avril 2004, a procédé à l'émission de 375 000 BSA, réservés au profit de quatre managers d'Access Commerce.

Les principales caractéristiques de ces BSA sont :

- 1 BSA donne le droit de souscrire 1 action nouvelle de la société Access Commerce à un prix de 1,70 €.
- Les BSA sont cessibles et négociables, mais ne sont pas cotés.
- Les BSA sont exerçables pendant une période expirant le 31 mars 2008. A l'expiration de cette période, les BSA non exercés seront caducs de plein droit.
- La quotité de BSA exerçable sera déterminée par les modalités d'une éventuelle prise de contrôle majoritaire du capital de la Société intervenue avant le 30 septembre 2007 ou, en l'absence d'une prise de contrôle majoritaire du capital de la Société intervenue avant le 30 septembre 2007, par la moyenne des cours d'Access Commerce sur les 12 mois précédant le 30 septembre 2007.
- Les actions nouvelles émises lors de l'exercice des BSA seront soumises à toutes les dispositions statutaires et porteront jouissance à compter du premier jour de l'exercice au cours duquel les BSA auront été exercés et l'augmentation de capital correspondante réalisée ; ces actions nouvelles feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations au Nouveau Marché d'Euronext Paris SA.

Les caractéristiques précises de ces BSA sont présentées au sein de la note d'opération visée par l'AMF en date du 13 avril 2004 (visa numéro 04-269) pouvant être consultée sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers : www.amf-france.org ou sur le site access-commerce.com.

Note 2 Variation des Fonds Propres Consolidés

En €	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Autres variations	Total Capitaux propres
Situation au 31 décembre 2002	2 751 972	7 637 645	-6 787 766	-5 566 136	17 390	2 188 577	241 685
Augmentation de capital	1 462 643	1 802 410					3 265 053
Affectation résultat de l'exercice précédent			-5 566 136	5 566 136			0
Résultat de l'exercice				-2 937 288			-2 937 288
Régularisation de situation nette	-1 375 986	-7 637 646	9 013 632				0
Variation de l'écart de conversion					10 459		10 459
Situation au 31 décembre 2003	2 838 629	1 802 409	-3 340 270	-2 937 288	27 849	2 188 577	579 907
Augmentation de capital	1 594 925	3 212 312				-2 188 577	2 618 660
Affectation résultat de l'exercice précédent			-2 937 288	2 937 288			0
Résultat de l'exercice				-476 528			-476 528
Variation de l'écart de conversion					7 347		7 347
Autres mouvements			-31				-31
Situation au 31 décembre 2004	4 433 554	5 014 721	-6 277 589	-476 528	35 196	0	2 729 355

L'augmentation de capital intervenue au cours de l'exercice 2004 est décrite en page 48.

Note 3 Provisions pour Risques et Charges

En K€	Solde d'ouverture	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice (Provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	Changement de méthode	Variation de périmètre	Autre	Solde de clôture
Risque prud'homal	148 254		118 612					29 642
Restructuration	319 814	17 940	334 454					3 300
IDR	57 152			32 042				25 110
Autres		312 093						312 093
Total des provisions	525 220	330 033	453 066	32 042				370 145
Impact								
Résultat d'exploitation		330 033						
Résultat financier								
Résultat exceptionnel								

Au 31 décembre 2004, la provision pour risques et charges comprend notamment :

- Une provision pour risque prud'homal pour 29 K€, faisant suite aux restructurations intervenues au cours des exercices 2002 et 2003.
- Une provision pour un risque correspondant à un litige sur 69 K€.
- Une provision pour risque a été comptabilisée sur l'exercice pour un montant de 243 K€, correspondant à un risque financier. Un client historique du groupe, depuis longtemps utilisateur des solutions Cameleon, a obtenu un financement auprès d'un tiers pour le montant des licences vendues par Access Commerce sur le quatrième

trimestre 2004. Toutefois, afin que son client puisse obtenir le financement, Access Commerce a dû accepter de se porter garant, auprès de l'organisme de financement, du capital restant dû. La garantie porte exclusivement sur le montant du capital restant à rembourser par le client à l'organisme de financement. Ce capital s'élève, au 31 décembre 2004, à 243 K€. La situation financière du client, ainsi que celle de sa maison mère, étant très détériorée, il a été jugé nécessaire de constituer une provision à hauteur du risque maximum, soit 243 K€.

- Une provision pour indemnité de départ à la retraite pour un montant de 25 K€. Les avantages postérieurs à l'emploi accordés par le Groupe varient en fonction des obligations légales et de la politique de chaque filiale en la matière. Ils comportent des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies. En matière de régimes à cotisations définies, les obligations du Groupe se limitent au paiement de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. La charge comptabilisée en résultat au cours de l'exercice, sous la rubrique "Charges de personnel", intègre les droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de cet exercice. En matière de régimes à prestations définies les engagements futurs pour le Groupe sont constitués d'obligations résultant d'indemnités de cessation de service. Pour les sociétés françaises, les engagements de retraite ont été calculés selon la méthode rétrospective, en fonction des données actuarielles suivantes :

- Age retraite : 60 ans
- Droits acquis lors du départ : Convention Collective SYNTEC
- Table de mortalité : TV 88-90 et TD 88-90
- Taux de charges patronales : 25 %
- Taux d'actualisation : 4,14 %
- Taux de progression des salaires : 2 %
- Taux de turn over : 18 %

Pour les sociétés étrangères, le Groupe n'a pas d'engagement significatif en matière de financement des retraites des salariés.

Note 4 Impôts Différés

L'impact des impôts différés a été, pour l'ensemble des sociétés du Groupe, neutralisé dans le compte de résultat de l'exercice 2004.

Note 5 Emprunts et Dettes Financières

Détail des emprunts et dettes financières

En €	Libellé	Valeur au 31/12/2003	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2004
	ANVAR	206 982		84 000	122 982
	CODEX	152 449		5 308	147 141
	Société Générale (Emprunt)	554 317		141 557	412 760
	Crédit Agricole (Emprunt)	103 296		72 284	31 012
	Crédit Lyonnais (Emprunt)	100 000		50 000	50 000
	BPOP (Emprunt)	116 473		21 805	94 668
	Sparkasse (Emprunt)	257 621		56 624	200 997
	Dettes financières T.D.V. GmbH	9 048			9 048
	Dettes financières SAP GmbH	432 602		57 647	374 955
	Crédit Agricole (Tirage Billet)	125 118		77 810	47 308
	Emprunt AC Inc.	6 724		6 724	0
	Découverts bancaires	738 534		538 554	199 980
	Intérêts Courus et agios	11 461	12 324	11 461	12 324
	Dépôts et cautionnement reçus	12 102			12 102
	Locations financières	80 293	100 000	83 627	96 666
	Total	2 907 021	112 324	1 207 401	1 811 944

Seul le prêt susnommé sur le Crédit Lyonnais fait apparaître un taux variable. Les avances conditionnées sont composées :

- des avances effectuées par l'ANVAR concernant la réalisation et le développement de modules complémentaires du progiciel Cameleon. Ces avances sont en phase de remboursement.
- d'une avance du CODEX qui a été concédée lors de la création de la filiale implantée au Canada.

Emprunts et Dettes Financières par Echéance

En €	Libellé	Restant dû	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	ANVAR	122 982	122 982		
	CODEX	147 141	45 000	102 141	
	Société Générale (Emprunt)	412 760	148 577	264 183	
	Crédit Agricole (Emprunt)	31 012	31 012		
	Crédit Lyonnais (Emprunt)	50 000	50 000		
	BPOP (Emprunt)	94 668	22 945	71 723	
	Sparkasse (Emprunt)	200 997	60 456	140 541	
	Dettes financières T.D.V. GmbH	9 048	9 048		
	Dettes financières SAP GmbH	374 955	38 953	192 000	144 002
	Crédit Agricole (Tirage Billet)	47 308	47 308		
	Découverts bancaires	199 980	199 980		
	Intérêts Courus et agios	12 324	12 324		
	Dépôts et cautionnement reçus	12 102	0	12 102	
	Locations financières	96 666	45 150	51 516	
Total		1 811 943	833 735	834 206	144 002

Note 6 Autres Dettes et Comptes de régularisation

En €	Libellé	Brut au 31/12/2004	Brut au 31/12/2003
	Dettes sociales	823 961	778 025
	Dettes fiscales	510 999	315 471
	Dettes diverses d'exploitation	412 153	425 897
	Produits constatés d'avance	1 915 533	1 795 861
	Clients créditeurs	38 803	
	Autres dettes diverses	13 988	920
Total		3 715 437	3 316 174

c. Principaux postes du compte de résultat

Note 1 Chiffre d'Affaires

Par secteur d'activité

Le groupe Access Commerce est organisé autour de deux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), à savoir l'activité Cameleon et l'activité Intégration. L'activité Cameleon comprend les ventes de licences, services et maintenance liées à la gamme des produits Cameleon. L'activité Intégration regroupe l'ensemble des licences, services et maintenance liés aux solutions informatiques (ERP, PDM, CAO) revendues et implémentées par Access Commerce chez ses clients.

La répartition du chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation par UGT sont présentés ci dessous :

En K€	Cameleon	Intégration	Groupe
Chiffre d'affaires	5 395	3 997	9 392
Résultat d'exploitation	-76	135	59
Résultat financier			-198
Résultat exceptionnel			7
Impôts et taxes			-19
Amortissement des écarts d'acquisition			-326
Résultat net			-477

Les immobilisations de la Société ne peuvent être affectées à l'une ou l'autre des activités de la Société.

Par zone géographique

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est présentée ci-dessous :

En K€	31/12/2004	31/12/2003
Amérique du Nord	1 173	1 590
Allemagne	321	438
Europe du Sud	7 898	7 215
Total	9 392	9 243

Note 2 Produits divers

Ce poste comprend les éléments suivants :

- des annulations de dettes fournisseurs très anciennes et non susceptibles d'être réclamées pour 56 K€ ;
- l'annulation de factures non parvenues (FNP), enregistrées aux cours des exercices passés et concernant des commissions à verser à un partenaire de la Société, pour un montant de 207 K€. Cette annulation de FNP impacte directement, pour le montant susnommé, :
 - le résultat d'exploitation de la période ;
 - le tableau des cash-flow présenté en page 45 dans sa ligne «variation du BFR», ces reprises de provisions ne générant pas de rentrée de cash.

Note 3 Résultat Financier

Le résultat financier est composé principalement du solde des revenus et intérêts financiers pour 178 K€ et des différences de change pour 20 K€.

Note 4 Résultat Exceptionnel

Le résultat exceptionnel est principalement composé de régularisations de provisions sur les exercices antérieurs.

Note 5 Impôt sur les Sociétés

Les impôts différés actifs comptabilisés du fait de l'existence de déficits fiscaux reportables ont tous fait l'objet d'une dépréciation à 100 %.

En K€			31/12/2004	31/12/2003
	Libellé	Durée		
Access Commerce SA				
Déficit reportable en K€		sur 5 ans		3 671
Déficit reportable en K€		sur 4 ans		5 237
Déficit reportable en K€		sur 3 ans		4 138
Déficit reportable en K€		sur 2 ans		2 340
Déficit reportable en K€		sur 1 an		1 032
Amortissements réputés différés		Indéfiniment		667
Déficit reportable en K€		Indéfiniment	17 591	
Access Commerce Inc. Canada				
Déficit reportable en KCAD(fédéral)		sur 7 ans	0	172
Déficit reportable en KCAD(fédéral)		sur 6 ans	172	
Déficit reportable en KCAD(fédéral)		sur 5 ans	0	147
Déficit reportable en KCAD(fédéral)		sur 4 ans	147	224
Déficit reportable en KCAD(fédéral)		sur 3 ans	224	8
Déficit reportable en KCAD(fédéral)		sur 2 ans	8	0
Déficit reportable en KCAD(fédéral)		sur 1 an	0	0
Déficit reportable en KCAD (provincial)		sur 7 ans	0	172
Déficit reportable en KCAD (provincial)		sur 6 ans	172	0
Déficit reportable en KCAD (provincial)		sur 5 ans	0	147
Déficit reportable en KCAD (provincial)		sur 4 ans	147	296
Déficit reportable en KCAD (provincial)		sur 3 ans	296	0
Déficit reportable en KCAD (provincial)		sur 2 ans	0	0
Déficit reportable en KCAD (provincial)		sur 1 an	0	0
Déficit reportable en K€		Indéfiniment	1 849	1 721
Access Commerce USA Inc.				
Déficit reportable en K€		sur 14 ans	80	

Les modifications de la loi fiscale allemande en matière d'utilisation de déficits fiscaux se sont traduites par le risque de ne pouvoir utiliser une partie du déficit reportable d'Access Commerce GmbH pour un montant de 1 710 K€. Ce montant n'a pas été repris dans le tableau ci-dessus.

d. Informations diverses

Note 1 Chiffres Clés des Comptes Sociaux

En €		31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
	Libellé			
	Chiffre d'affaires	8 689 701	8 355 337	9 381 813
	Résultat d'exploitation	141 657	-1 809 080	-4 209 576
	Résultat financier	-751 334	-1 869 503	-1 698 434
	Résultat courant avant impôts	-609 676	-3 678 583	-5 908 010
	Résultat net	-610 736	-3 741 195	-5 839 373

Note 2 Effectif

Au 31 décembre 2004, la répartition géographique des effectifs d'Access Commerce est la suivante :

Equivalent Temps Plein	31/12/2004	31/12/2003
Europe du Sud	65	63
Allemagne	2	3
Amérique du Nord	10	8
Total	77	74

Note3 Frais de Recherche et de Développement

En K€		31/12/2004	31/12/2003
	Nature		
	Frais de Recherche et Développement	1 358	2 302
	Chiffre d'Affaires	9 392	9 243
	% sur le Chiffre d'Affaires	14,5%	24,9%

La Société constate en charges de l'exercice ses frais de Recherche et Développement.

Les frais de Recherche et Développement comprennent une quote-part de frais de structure et des frais de personnel. Ces frais sont engagés dans le cadre de l'activité Cameleon.

Note 4 Rémunérations des mandataires

La rémunération des membres du Directoire du groupe Access Commerce du 1er janvier 2004 au 31 décembre 2004 a été la suivante :

En €				Rémunération mandat social	Avantage en nature
	Nom	Prénom	Fonction	Salaire	
	Soumeillan	Jacques	Président du Directoire		3 821
	Asparre	Françoise	Membre du Directoire		2 901
	de Bouville	Thibault	Membre du Directoire	70 111	2 073

Note 5 Résultat par Action

Le résultat par action est de - 0,05 €. Il a été calculé sur la base de 8 867 108 actions composant le capital social au 31 décembre 2004.

e. Engagements hors bilan

Note 1 Engagements Reçus

Néant

Note 2 Engagements Donnés

En K€	Montant des engagements par période			
	Total	- 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Bail Labège	1 074	339	735	
Nantissement de SICAV en garantie d'un emprunt auprès du Crédit Lyonnais	50	50		
Nantissement de SICAV en garantie d'un emprunt auprès du Crédit Agricole	62	62		
Nantissement de SICAV en garantie d'un contrat de crédit bail FRANFINANCE	44	18	27	
Nantissement du fonds de commerce d'Access Commerce SA auprès de la BPOP	95	23	72	
Nantissement du fonds de commerce d'Access Commerce SA auprès de la Société Générale	413	149	264	
Affacturage	141	141		
Lettre de confort d'Access Commerce SA auprès de SAP (pour AC GmbH)	384	48	192	144
Garantie sur le capital restant dû (cf. page 55)	243	186	57	
Total	2 506	1 016	1 346	144

De plus, Access Commerce SA a signé une lettre de subordination du remboursement de ses créances envers Access Commerce GmbH (2,8 M€) au remboursement par Access Commerce GmbH de l'ensemble de ses autres dettes.

Cette présentation n'omet pas l'existence d'un engagement significatif ou qui pourrait le devenir dans le futur.

5.1.4.6 Eléments postérieurs

Néant.

5.1.5 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Access Commerce relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2004, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué page 50, de l'annexe sur les principaux postes de l'actif du bilan, votre société réalise des tests de valeur des écarts d'acquisition lorsque des indices de perte de valeur sont identifiés. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu les hypothèses retenues, la cohérence des méthodes et les évaluations justifiant l'absence de perte de valeur durable des écarts d'acquisition au 31 décembre 2004.
- La note de l'annexe, page 48, expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Commissaires aux comptes

Toulouse et Paris La Défense, le 25 février 2005

Monsieur Jérôme Guirauden **Ernst & Young Audit**

Ernst & Young Audit - Faubourg de l'Arche
11 allée de l'Arche - 92037 Paris La Défense
SA au capital de € 3 044 220
R.C.S. Paris B 344 366 315
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Monsieur Pierre Vally **Cabinet VALLY & Associés**

11 rue Jean Rodier - 31400 TOULOUSE
SA au capital de € 200 000
R.C.S. Toulouse B 388 213 878

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

5.2 Comptes sociaux (Access Commerce SA)

5.2.1 Bilan

5.2.1.1 Bilan Actif

En €	31/12/2004			31/12/2003	31/12/2002		
	Brut	Amortissement	Net	Net	Net		
Capital souscrit non appelé	AA						
Frais d'établissement	AB	AC					
Frais de recherche	AD	AE					
Concessions, brevets	AF	794 147	AG	789 744	4 403	3 795	232 918
Fonds commercial	AH	7 622	AI		7 622	7 622	7 622
Autres immobilisations incorporelles	AJ	6 098	AK		6 098	6 098	6 098
Avances et acomptes immobilisations incorporelles	AL		AM				
Terrains	AN		AO				
Constructions	AP		AQ				
Installations techniques matériel et outillage	AR		AS				
Autres immobilisations corporelles	AT	783 314	AU	527 553	255 761	304 124	386 569
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
Participations mises en équivalence	CS		CT				
Autres participations	CU	848 054	CV	846 231	1 823	97 736	297 736
Créances rattachées	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières	BH	39 780	BI		39 780	51 325	69 465
Total (I)	BJ	2 479 015	BK	2 163 528	315 487	470 701	1 000 408

En €	31/12/2004			31/12/2003	31/12/2002		
	Brut	Amortissement	Net	Net	Net		
Matières premières	BL	BM					
En cours de production de biens	BN	BO					
En cours de production de services	BP	BQ					
Produits intermédiaires et finis	BR	BS					
Marchandises	BT	44 936	BU	44 936	48 048	67 098	
Avances et acomptes versés	BV	1 225	BW	1 225			
Clients et comptes rattachés	BX	4 137 419	BY	261 170	3 876 249	2 939 449	3 358 239
Autres créances	BZ	3 743 144	CA	3 048 794	694 350	771 935	1 581 033
Capital souscrit et appelé	CB		CC				
Valeurs mobilières de placement	CD	2 427 600	CE	2 427 600	1 455 054	1 269 987	
Disponibilités	CF	758 496	CG	758 496	987 981	867 336	
Charges constatées d'avance	CH	309 942	CI	309 942	210 824	6 037	
Total (II)	CJ	11 422 762	CK	3 354 900	8 067 862	6 413 291	7 149 731
Charges à répartir	CL	38 984		38 984	157 823	413 122	
Ecart de conversion	CN	15 918		15 918	42 028	60 912	
Total général	CO	13 956 679	IA	5 518 428	8 438 251	7 083 843	8 624 172

5.2.1.2 Bilan Passif

En €		31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
Capital	DA	4 433 554	2 838 629	2 751 972
Primes d'émission	DB	5 014 723	1 802 411	7 708 113
Ecart de réévaluation	DC			
Réserve légale	DD			14 253
Réserves statutaires	DE			
Réserves réglementées	DF			
Autres réserves	DG			86 043
Report à nouveau	DH	-6 956 934	-3 215 739	-6 560 761
Résultat de l'exercice	DI	-610 736	-3 741 195	-5 839 373
Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées	DK			
Total (I)	DL	1 880 607	-2 315 894	-1 839 753
Produits des émissions de titres participatifs	DM			
Avances conditionnées	DN	270 123	359 431	437 148
Autres fonds propres			2 188 577	2 188 577
Total (II)	DO	270 123	2 548 008	2 625 725
Provision pour risques	DP	401 654	190 283	405 352
Provision pour charges	DQ		85 173	77 262
Total (III)	DR	401 654	275 456	482 614
Emprunts obligataires convertibles	DS			
Autres emprunts obligataires	DT			
Emprunts auprès d'établissements de crédit	DU	842 804	1 256 824	972 253
Emprunts et dettes financières diverses	DV	218 345	706 656	702 347
Avances et acomptes	DW	38 803		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 254 543	1 491 578	2 187 407
Dettes fiscales et sociales	DY	1 253 436	1 040 814	1 714 496
Dettes sur immobilisations	DZ			
Autres dettes	EA	412 153	425 897	203 018
Produits constatés d'avance	EB	1 863 624	1 650 068	1 576 065
Total (IV)	EC	5 883 708	6 571 837	7 355 586
Ecart de conversion	ED	2 159	4 437	
Total général	EE	8 438 251	7 083 844	8 624 172

5.2.2 Compte de résultat

En €		31/12/2004				31/12/2003	31/12/2002	
		France	Amortissement					
Ventes de marchandises	FA	2 793 431	FB	195 089	FC	2 988 520	2 778 047	2 938 098
Production vendue : biens	FD		FE		FF			
Production vendue : services	FG	4 947 024	FH	754 158	FI	5 701 182	5 577 290	6 443 714
Chiffres d'Affaires nets	FJ	7 740 455	FK	949 247	FL	8 689 702	8 355 337	9 381 812
Production stockée					FM			
Production immobilisée					FN			
Subventions d'exploitation					FO		8 750	13 376
Reprises sur amortissements, transfert de charges					FP	414 805	710 360	166 323
Autres produits					FQ	287 538	24 606	23 609
Total des produits d'exploitation					FR	9 392 045	9 099 053	9 585 121
Achats de marchandises					FS	1 740 253	1 613 417	1 558 839
Variation de stock					FT	26 332	-4 170	-6 619
Autres achats et charges externes					FW	2 388 476	3 115 656	3 155 012
Impôts et taxes					FX	249 478	248 614	362 193
Salaires et traitements					FY	2 855 628	3 430 290	5 179 075
Charges sociales					FZ	1 331 089	1 604 902	2 589 358
Dotation d'exploitation : sur immobilisation (amortissement)					GA	188 710	602 664	92 807
Dotation d'exploitation : sur immobilisation (provision)					GB			
Dotation d'exploitation : sur actif circulant					GC	132 802	157 094	523 264
Dotation d'exploitation : risques et charges					GD	312 094	135 695	189 066
Autres charges					GE	25 526	3 971	151 702
Total des charges d'exploitation					GF	9 250 388	10 908 133	13 794 698
Résultat d'exploitation					GG	141 657	-1 809 080	-4 209 577

En €	31/12/2004			31/12/2003	31/12/2002
	France	Amortissement			
Produits financiers de participations			GJ		
Produits des autres valeurs mobilières			GK		58 745
Autres intérêts et produits assimilés			GL	32 757	46 913
Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	42 028	86 908
Différences de change			GN	9 781	36 210
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	1 343	9 602
Total des produits financiers			GP	85 909	179 633
Dotations financières aux amortissements			GQ	659 694	1 678 409
Intérêts et charges assimilées			GR	124 317	148 836
Différences négatives de change			GS	53 232	196 282
Charges nettes de cessions de valeurs mobilières de placement			GT		25 609
Total des charges financières			GU	837 243	2 049 136
Résultat financier			GV	-751 334	-1 869 503
Résultat courant avant impôts			GW	-609 677	-3 678 583
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		52 008
Produits exceptionnels sur opérations de capital			HB	98 080	
Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		115 319
Total des produits exceptionnels			HD	98 080	167 327
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			HE		214 939
Charges exceptionnelles sur opérations de capital			HF	84 140	342 717
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG		97 732
Total des charges exceptionnelles			HH	84 140	214 939
Résultat exceptionnel			HI	13 940	-47 612
Participation des salariés aux résultats			HJ		
Impôts sur les sociétés			HK	15 000	15 000
Total des produits			HL	9 576 034	9 446 013
Total des charges			HM	10 186 771	13 187 208
Résultat			HN	-610 737	-3 741 195

5.2.3 Annexes aux Comptes Sociaux établis au 31 décembre 2004 (extraits)

Seuls les éléments jugés significatifs des annexes aux comptes sociaux ont été repris au sein du présent document, par mesure de simplicité. Les annexes sociales sont disponibles auprès de la Société et ont été, conformément à la Loi, publiées au BALO. L'ensemble des données fournies ci-après le sont en euros, sauf indication contraire.

a. Chiffre d'affaires

La reconnaissance du chiffre d'affaires s'effectue comme suit :

- les ventes de licences commandées par les clients sont facturées lors de l'expédition des supports ;
- les prestations de service sont généralement facturées en fin de mois sur relevé récapitulatif de l'activité du mois écoulé. Certaines prestations de mise en œuvre sont facturées au forfait ;
- les contrats de maintenance sont établis annuellement, reconductibles par période de 12 mois. Ces contrats sont en majorité facturés trimestriellement, terme à échoir ;
- les marchandises commandées par les clients sont facturées à la livraison.

b. Variation des Immobilisations Financières

En €				
Nature	Brut au 31/12/2004	Provisions	Net au 31/12/2003	Net au 31/12/2003
Participation A.C. Inc. Canada	297 237	297 237	0	97 236
Participation A.C. USA Inc.	823	0	823	0
Participation A.C. GmbH	473 989	473 989	0	0
Participation CLIPACK	75 006	75 006	0	0
Participation IPCJ	1 000	0	1 000	0
Participation CADPlan Software	0	0	0	500
Cautionnements	14 745	0	14 745	35 847
Garantie EUROFACTOR	25 035	0	25 035	15 478
Total	887 835	846 232	41 603	149 062

c. Variation des Provisions des Immobilisations Financières

En €				
Nature	Valeur au 31/12/2003	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2004
Participation A.C. Inc. Canada	200 000	97 237	0	297 237
Participation T.D.V.	473 989	0	0	473 989
Participation CLIPACK	75 006	0	0	75 006
Total	748 995	97 237	0	846 232

d. Tableau des filiales et participations

Participations	Capital	Capitaux propres	Valeur nette comptable des titres (en €)	Quote-part du capital détenu	Prêts et avances consenties (VNC)	CA réalisé au 31/12/2004	Résultat réalisé au 31/12/2004
A.C. Inc. (en CAD)	490 000	0	0	100,00%	0	0	101 113
A.C. GmbH (en €)	51 129	-3 501 133	0	100,00%	0	304 094	-281 806
A.C. Inc. (en USD)	1 000	-60 316	823	100,00%	0	1 463 874	-61 316

e. Variation des Capitaux Propres

En €	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Autres réserves	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Situation au 31 décembre 2003	2 838 629	1 802 411	0	-3 215 739	-3 741 195	-2 315 894
Mouvements de la période					3 741 195	3 741 195
Affectation du résultat de l'exercice précédent				-3 741 195		-3 741 195
Résultat de l'exercice					-610 736	-610 736
Augmentation de capital	1 594 925	3 212 312				4 807 237
Situation au 31 décembre 2004	4 433 554	5 014 723	0	-6 956 934	-610 736	1 880 607

L'augmentation de capital est décrite à la page 48 du présent document.

f. Capital social

En €	Nature	Montant
	Nombre de titres	8 867 108
	Valeur nominale	0,50
	Capital Social	4 433 554

Le capital social se compose au 31 décembre 2004 de 8 867 108 actions de 0,50 €.

g. Emprunts et Dettes auprès des Etablissements de Crédit

En €	Libellé	Valeur au 31/12/2003	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2004
	Crédit Agricole (Emprunt)	103 296		72 284	31 012
	Crédit Agricole (Emprunt)	125 118		77 810	47 308
	Crédit Lyonnais (Emprunt)	100 000		50 000	50 000
	Société Générale (Emprunt)	554 317		141 557	412 760
	Sparkasse (Emprunt)	257 621		56 624	200 997
	BPOP (Emprunt)	116 472		21 805	94 667
	Intérêts courus	3 987	6 061	3 987	6 061
	Total	1 260 811	6 061	424 067	842 805

En €	Libellé	Restant dû	A 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	Crédit Agricole (Emprunt)	31 012	31 012	0	0
	Crédit Agricole (Emprunt)	47 308	47 308	0	0
	Crédit Lyonnais (Emprunt)	50 000	50 000	0	0
	Société Générale (Emprunt)	412 760	148 577	264 183	0
	Sparkasse (Emprunt)	200 997	60 456	140 541	0
	BPOP (Emprunt)	94 667	22 944	71 723	0
	Intérêts courus	6 061	6 061	0	0
	Total	842 805	366 358	476 447	0

h. Emprunts et Dettes Financières Diverses

Les emprunts et dettes financières diverses se composent de découverts bancaires et de frais d'agios.

i. Effectif

Nature	Effectif au 31/12/2004	Effectif au 31/12/2003
Cadres	58	65
Employés	10	12
Total	68	77

j. Engagements Financiers

En K€	Total	Montant des engagements par période		
		A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Bail Labège	1 074	339	735	
Nantissement de SICAV en garantie d'un emprunt auprès du Crédit Lyonnais	50	50		
Nantissement de SICAV en garantie d'un emprunt auprès du Crédit Agricole	62	62		
Nantissement du fonds de commerce d'Access Commerce SA auprès de la BPOP	95	23	72	
Nantissement du fonds de commerce d'Access Commerce SA auprès de la Société Générale	413	149	264	
Nantissement de SICAV en garantie d'un contrat de crédit bail souscrit auprès de FRANFINANCE	44	18	27	
Affacturage	141	141		
IDR	25			25
Garantie sur le capital restant dû (cf. page 55)	243	186	57	
Lettre de confort d'Access Commerce SA auprès de SAP (pour Access Commerce GmbH)	384	48	192	144
Total	2 531	1 016	1 346	169

De plus, Access Commerce SA a signé une lettre de subordination du remboursement de ses créances envers Access Commerce GmbH (2,8 M€) au remboursement par Access Commerce GmbH de l'ensemble de ses autres dettes.

Les engagements de la Société relatifs aux indemnités de départ à la retraite représentent un montant de 25 K€. Les avantages postérieurs à l'emploi accordés par le Groupe varient en fonction des obligations légales et de la politique de chaque filiale en la matière. Ils comportent des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies. En matière de régimes à cotisations définies, les obligations du Groupe se limitent au paiement de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. La charge comptabilisée en résultat au cours de l'exercice, sous la rubrique «Charges de personnel», intègre les droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de cet exercice. En matière de régimes à prestations définies les engagements futurs pour le Groupe sont constitués d'obligations résultant d'indemnités de cessation de service. Les engagements de retraite ont été calculés selon la méthode rétrospective, en fonction des données actuarielles suivantes :

- Age retraite : 60 ans
- Droits acquis lors du départ : Convention Collective SYNTEC
- Table de mortalité : TV 88-90 et TD 88-90
- Taux de charges patronales : 25 %
- Taux d'actualisation : 4,14 %
- Taux progression salaires : 2 %
- Taux de turn over : 18 %

Cette présentation n'omet pas l'existence d'un engagement significatif ou qui pourrait le devenir dans le futur.

5.2.4 Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2004 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SA Access Commerce, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justifications des appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêt des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 225-235, 1° alinéa du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note de la page 69 expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les Commissaires aux comptes

Toulouse et Paris La Défense, le 25 février 2005

Monsieur Jérôme Guirauden Ernst & Young Audit

Ernst & Young Audit - Faubourg de l'Arche
11 allée de l'Arche - 92037 Paris La Défense
SA au capital de € 3 044 220
R.C.S. Paris B 344 366 315
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Monsieur Pierre Vally Cabinet VALLY & Associés

11 rue Jean Rodier - 31400 TOULOUSE
SA au capital de € 200 000
R.C.S. Toulouse B 388 213 878

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

5.3 Rapport Spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient selon les termes de l'article 117 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L. 225-86 du Code de commerce.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Avec Access Commerce GmbH

a) Nature et objet

Votre société a émis une lettre de subordination envers la société Access Commerce GmbH.

Modalités

Aux termes d'une lettre datée du 31 janvier 2005, votre société renouvelle son acceptation de subordonner le remboursement de sa créance de 2 822 000 € envers Access Commerce GmbH au remboursement par Access Commerce GmbH de l'ensemble de ses autres dettes.

b) Nature et objet

Votre société a accordé des avances de trésorerie à la société filiale Access Commerce GmbH.

Modalités

Les avances de trésorerie accordées ne sont pas rémunérées et s'élèvent à 3 135 450,02 € au 31 décembre 2004.

2. Avec Access Commerce USA Inc.

a) Nature et objet

Votre société a accordé des avances de trésorerie à la société filiale Access Commerce USA Inc.

b) Modalités

Les avances de trésorerie accordées ne sont pas rémunérées et s'élèvent à 103 217,29 € au 31 décembre 2004.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Les Commissaires aux comptes

Toulouse et Paris La Défense, le 25 février 2005

Monsieur Jérôme Guirauden Ernst & Young Audit

Ernst & Young Audit - Faubourg de l'Arche
11 allée de l'Arche - 92037 Paris La Défense
SA au capital de € 3 044 220
R.C.S. Paris B 344 366 315
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Monsieur Pierre Vally Cabinet VALLY & Associés

11 rue Jean Rodier - 31400 TOULOUSE
SA au capital de € 200 000
R.C.S. Toulouse B 388 213 878

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

5.4 Montant des honoraires des Commissaires aux comptes de la Société comptabilisés en charge sur l'exercice 2004

Ces derniers sont présentés ci dessous :

En K€	SA Cabinet Vally & Associés	%	Ernst&Young	%
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels et consolidés	11	100%	29	100%
Autres prestations	-		-	
Total	11	100%	29	100%

Le tableau ci-après reprend les honoraires des Commissaires aux comptes comptabilisés en charges au titre de l'exercice 2003 :

En K€	SA Cabinet Vally & Associés	%	Ernst&Young	%
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels et consolidés	17	100%	17	71%
Missions accessoires	-	-	7	29%
Sous-total Audit	17		24	
Autres prestations	-	-	-	-
Total	17	100%	24	100%

La liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux est décrite page 37 du présent document.

6.1 Composition et fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance

6.1.1 Directoire

Le Directoire s'est réuni onze fois au cours de l'exercice 2004. Le taux de présence aux réunions du Directoire est de 96 % sur 2004. Les membres du Directoire sont :

Président	
Jacques Soumeilan Président du Directoire	Nommé le 15 novembre 2002 pour un mandat de 4 ans échéant le 15 novembre 2006.
Membres du Directoire	
Françoise Asparre Membre du Directoire	Nommée le 15 novembre 2002 pour un mandat de 4 ans échéant le 15 novembre 2006.
Thibault de Bouville Membre du Directoire	Nommé le 15 novembre 2002 pour un mandat de 4 ans échéant le 15 novembre 2006.

6.1.2 Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice 2004. Il comprend deux administrateurs indépendants, Philippe Gaillard et Alain Di Crescenzo. Les caractéristiques d'un administrateur indépendant correspondent au sein d'Access Commerce aux six critères décrits par le Rapport Bouton (page 10) du 23 septembre 2002. Le taux de présence aux réunions du Conseil est de 68 % sur l'exercice 2004. Les modalités de fonctionnement du Conseil de Surveillance sont décrites dans le «rapport du Président du Conseil de surveillance à l'Assemblée Générale relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et des procédures de contrôle interne mises en place par la Société» présenté ci-après. Les membres du Conseil de surveillance sont :

Président	
Philippe Gaillard	Administrateur indépendant. Nommé le 15 novembre 2002 pour un mandat de 4 ans échéant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2005.
Vice Président	
Alain Di Crescenzo	Administrateur indépendant. Nommé le 15 novembre 2002 pour un mandat de 4 ans échéant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2005.
Membre du Conseil de Surveillance	
SPEF représentée par Bernard Nabet	Nommé le 31 mars 2003 pour un mandat de 4 ans échéant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2006.
SGAM représentée par Maurizio Arrigo	Nommé le 31 mars 2003 pour un mandat de 4 ans échéant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2006.
IRDI représenté par Renaud du Lac	Nommé le 15 novembre 2002 pour un mandat de 4 ans échéant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2005.

6.2 Rapport du Président du Conseil de surveillance à l'Assemblée Générale relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place par la Société

6.2.1 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance

6.2.1.1 Fréquence des Conseils de surveillance

Le Conseil de surveillance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et au minimum une fois par trimestre. Il s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice 2004.

6.2.1.2 Modalités de convocation du Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance est convoqué par son Président ou par son Vice-Président. Cette convocation est remise en main propre ou adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, généralement une semaine avant la date de réunion. La convocation mentionne l'ordre du jour.

6.2.1.3 Préparation du Conseil de surveillance

Les membres du Conseil de Surveillance sont destinataires de différents supports d'information. Ces supports sont :

a. Le reporting consolidé du Groupe

Les membres du Conseil de surveillance sont destinataires, une fois par mois, du reporting consolidé du Groupe. En règle générale, une réunion physique ou téléphonique est organisée, avec les membres du Directoire, afin de revoir ce reporting. Le reporting a pour objet de faire un point commercial, financier et stratégique sur Access Commerce. Il se compose de deux parties et de plusieurs annexes :

- Business corner (revue des affaires signées, des go-live, des hot sites, des prévisions commerciales par business unit et des prévisions de chiffre d'affaires et de marge brute pour le trimestre courant et le trimestre à venir)
- Financials (sur une base mensuelle : revue du chiffre d'affaires et de la marge brute, point sur la trésorerie ; sur une base trimestrielle : revue de l'EBIT, tableau des cash flow prévisionnels pour les 9 à 12 mois à venir)
- Appendix (autres sujets)

b. Le Rapport du Directoire

Le Conseil de surveillance est destinataire du rapport élaboré une fois par trimestre par le Directoire. Ce rapport reprend le reporting mensuel et vise certains points particuliers, qui sont jugés comme étant d'importance. Les thèmes abordés sont abordés sur demande, en général non formalisée, des membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire.

c. La Revue des comptes

Le Directoire arrête les comptes annuels d'Access Commerce SA et les comptes consolidés du groupe Access Commerce sur une base semestrielle, au 30 juin et au 31 décembre, et les présente, avec la même fréquence, au Conseil de Surveillance. De plus, ce dernier a la possibilité d'auditionner les Commissaires aux comptes, le Directeur Financier et se réserve la possibilité de demander l'aide de conseils extérieurs. Le Conseil de surveillance vérifie et contrôle donc les comptes de l'exercice, examine les risques liés à l'activité de la Société ainsi que ses engagements hors bilan, puis présente ses observations à l'Assemblée Générale Ordinaire. Ces états financiers comprennent un compte de résultat, un bilan et les annexes.

d. La Revue des budgets

Le Conseil de surveillance revoit, sur une base annuelle, un budget de référence pour le groupe Access Commerce. Ce budget reprend les comptes de résultat (chiffre d'affaires, EBIT) de chacune des opérations (SEO, NAO, GEO, ISI), ainsi que la prévision des cash flow consolidés. Ce budget est actualisé en cours d'année, lors de la re-prévision budgétaire.

6.2.1.4 Formalisation des débats

La présence de la moitié au moins des membres du Conseil de surveillance est nécessaire pour la validité des délibérations. Il est tenu un registre de présence signé par les membres du Conseil participant à la séance du Conseil. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chacun disposant d'une voix et chaque membre présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir. Les délibérations du Conseil de surveillance sont constatées par des procès-verbaux établis sur un registre spécial tenu au siège social et coté et paraphé par un juge du tribunal de commerce.

6.2.1.5 Autres**a. Communiqués de presse et autres supports de communication**

Les projets de communiqués de presse ou de tout autre support de communication à dominante financière sont transmis par le Directoire pour relecture préalable au Conseil de surveillance. Les membres du Conseil peuvent émettre des remarques écrites ou orales sur le fond ou la forme, qui sont, après discussion, incorporées au sein de la version définitive du communiqué ou du support.

b. Règlement intérieur

Le règlement intérieur du Conseil de surveillance du 18/04/2003 prévoit que sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité, les membres du Conseil de surveillance qui participent à la réunion du Conseil par des moyens de vidéoconférence.

c. Autorisations spécifiques

Le Conseil de surveillance dispose du pouvoir d'autoriser préalablement la conclusion de certaines opérations (article L. 225-68 al. 2 du code de commerce). Le Directoire est ainsi tenu de solliciter l'autorisation expresse du Conseil de surveillance pour les opérations suivantes :

- toute cession d'immeuble par nature d'un montant supérieur à 500 000 €,
- toute cession de participation d'un montant supérieur à 300 000 €,
- toute constitution de sûreté d'un montant supérieur à 100 000 €,
- tout investissement d'un montant supérieur à 300 000 €.

d. Fixation des rémunérations des membres du Directoire

Le Conseil de surveillance fixe, après délibération, le montant des rémunérations et les avantages en nature des membres du Directoire au titre de leur mandat social.

e. Révocation et fixation des modalités de révocation des membres du Directoire

Une disposition statutaire prévoit que le Conseil de surveillance, à l'instar de l'Assemblée Générale Ordinaire, a le pouvoir de révoquer les membres du Directoire. Le Conseil fixe également, après délibération, le montant des indemnités attribuées à certains membres du Directoire en cas de révocation de leurs mandats sociaux.

f. Revue des attributions de stock-options aux membres du Directoire

Sur proposition du Directoire, le Conseil de surveillance se prononce sur l'attribution de stock-options ou autres produits financiers aux membres du Directoire et sur les modalités de cette attribution.

g. Rémunération des membres du Conseil de surveillance

Les membres du Conseil de surveillance ne perçoivent aucune rémunération à ce jour. Une réflexion va être menée afin de rémunérer les administrateurs indépendants sur l'exercice 2005.

6.2.2 Procédures de contrôle interne mises en place par la Société

6.2.2.1 Analyse globale des risques liés à l'activité

L'analyse globale des risques liés à l'activité d'Access Commerce doit permettre d'identifier les risques que la Société doit supporter sur son marché, à un moment donné. Cette analyse globale permettra dans un deuxième temps (cf. page 77) d'étudier plus particulièrement les moyens mis en œuvre afin de limiter ces risques.

Les facteurs de risque liés à l'activité d'Access Commerce sont les suivants :

a. Risques liés au ralentissement des investissements de nos clients

Les ventes de logiciels et de services sont liées aux décisions d'investissement des clients d'Access Commerce. Si ces derniers, pour des raisons macro-économiques ou des raisons propres, viennent à décaler ou à annuler leurs investissements dans les domaines informatiques, cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société. Pour mémoire, et compte tenu du contexte économique difficile de l'année 2003, Access Commerce a connu une baisse de son chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de -23 % en 2003 par rapport à 2002.

b. Risques liés à la concurrence

Les concurrents directs américains, aujourd'hui peu visibles en Europe, ou les autres concurrents, disposent ou pourraient disposer de ressources financières suffisantes pour pénétrer le marché européen et concurrencer Access Commerce sur sa base installée ou ses clients potentiels/prospects. De ce fait, ils pourraient mettre en danger la réalisation du plan de développement de la Société.

De façon générale, Access Commerce intervient dans un marché concurrentiel, avec tous les risques que cela comporte, provenant notamment de la concurrence de nos compétiteurs directs ou indirects et de l'apparition d'éventuels produits de substitution. Cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

c. Risques liés à la reconnaissance des revenus

La facturation d'une prestation ou d'une licence ne permet pas forcément la reconnaissance en produit d'exploitation de cette facturation, notamment si la Société est liée par une obligation de résultat non encore atteinte ou des contraintes techniques quelconques. Access Commerce pourrait reconnaître, à tort, en chiffre d'affaires une facturation de l'exercice.

d. Risques liés aux renforcements des fonds propres

Access Commerce a connu quatre exercices déficitaires, 2000, 2001, 2002 et 2003. Rien ne permet d'affirmer que la Société sera profitable dans les années à venir, Access Commerce étant une société technologiquement innovante investissant dans des marchés nouveaux.

e. Risques liés aux partenariats de distribution avec d'autres sociétés

Access Commerce a signé plusieurs contrats de partenariat avec des sociétés intervenant sur son secteur, de façon à accroître son chiffre d'affaires. L'interruption d'un ou plusieurs de ces partenariats, pour différentes raisons, à l'initiative d'Access Commerce ou du partenaire, pourrait entraîner un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

f. Risques générés par la mise sur le marché de nouveaux produits

Certains modules de l'offre Cameleon sur lesquels Access Commerce base une partie de sa croissance sont en cours de développement ou incluent des technologies sophistiquées, délicates à mettre au point. Ainsi, il n'est pas certain que les technologies mises en œuvre dans ces logiciels le seront avec succès. Dans ce cas, si ces produits, qui sont critiques pour nos clients, ne fonctionnent pas conformément aux spécifications définies en interne, les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société en seraient durablement affectés.

De plus, des retards imprévus dans le développement de produits nouveaux peuvent avoir un impact négatif sur la capacité de la Société à lancer ces produits sur le marché en temps voulu, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur ses revenus et son résultat d'exploitation futurs.

g. Risques sociaux et risques liés aux personnels clés

La réussite future d'Access Commerce repose en grande partie sur la pérennité dans leurs postes de ses personnels techniques, commerciaux et dirigeants clés ainsi que sur sa capacité à fidéliser ses collaborateurs, dotés de compétences techniques, commerciales et d'encadrement de haut niveau. Il est précisé que la Société n'a jamais connu de grève et les relations sociales au sein d'Access Commerce sont considérées comme normales. Toutefois, La concurrence est très forte en ce domaine au sein de l'industrie du logiciel et notamment en ce qui concerne les ingénieurs spécialisés dans les nouvelles technologies et le départ de certains collaborateurs pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

h. Risques liés aux difficultés de recrutement

La conjoncture actuelle du marché des services informatiques et les perspectives favorables à moyen terme ont pour conséquence de rendre difficile le recrutement de personnels qualifiés. La concurrence que se livrent les sociétés pour recruter ces derniers se fait principalement sur le niveau de salaire proposé. L'incapacité de la Société à recruter des ingénieurs, commerciaux ou autres personnels pourrait avoir un impact significatif sur son plan de développement et son résultat d'exploitation.

i. Risques liés à la volatilité des cours de l'action Access Commerce

Les marchés financiers, et plus particulièrement le Nouveau Marché de la Bourse de Paris, sont volatiles. Le cours de l'action Access Commerce a été volatile par le passé et risque d'être sujet à des fluctuations importantes, à la fois pour des raisons liées à l'exploitation mais peut être aussi pour des raisons sans aucun rapport avec les performances opérationnelles de la Société. Cela peut avoir un impact significatif sur le patrimoine de nos actionnaires.

j. Risques liés aux délits d'initiés

Un salarié ou administrateur pourrait bénéficier d'une information privilégiée relative à Access Commerce et à son activité afin d'intervenir sur le titre Access Commerce. Cela pourrait nuire à l'image de la Société et pourrait entraîner différents litiges avec des tiers.

k. Risques liés aux obligations des dirigeants à l'égard de leur titre Access Commerce

Access Commerce est une société cotée, qui de ce fait répond à certaines règles ou recommandations spécifiques définies notamment par l'AMF. Les principaux textes de référence «Vade-Mecum d'Août 2002 à l'attention des dirigeants de sociétés cotées», «Recommandation n°2002-01 relative à la déclaration par les mandataires sociaux des transactions effectuées sur les titres de leur société» et le «règlement 90-08 relatif à l'établissement des cours» font référence aux obligations des dirigeants vis-à-vis du titre Access Commerce. Le non respect de ces recommandations AMF ou textes de loi pourrait nuire à l'image de la Société et pourrait entraîner différents litiges avec des tiers.

l. Risques juridiques

Le groupe Access Commerce n'est soumis à aucune réglementation particulière et l'exploitation de son activité n'est subordonnée à aucune autorisation légale, réglementaire ou administrative. A notre connaissance, il n'existe pas, en dehors des litiges ayant fait l'objet de provisions dans les comptes, de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe. Toutefois, les risques juridiques existent dans différents domaines (droit social, droit des contrats, droit des sociétés, etc) et concernent Access Commerce au même titre qu'une autre société anonyme, internationalisée et cotée en Bourse sur un marché réglementé.

m. Risques liés à la propriété intellectuelle

Certains des logos et marques utilisés par la Société ont été déposés en France pour les pays de l'Union européenne et aux USA/canada. De plus, les codes source des logiciels conçus et développés par la Société font l'objet de dépôts réguliers auprès de l'Agence pour la Protection des Programmes (APP). Toutefois, la Société pourrait ne pas être en mesure de se protéger contre une contrefaçon de la part d'un tiers de ses marques, de sa technologie ou de son savoir-faire. Cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

n. Risques liés aux projets clients

Access Commerce intervient sur des projets informatiques parfois complexes, comme éditeur de logiciels ou comme prestataire de services. De ce fait, la Société n'est pas à l'abri d'une réclamation d'un client considérant que les produits de la Société, ou ses consultants, n'ont pas atteint les objectifs attendus ou lui ont causé des préjudices. La Société

pourrait alors être amenée à payer des dommages et intérêts devant une juridiction civile ou à transiger pour éviter toute poursuite. Cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

o. Risques liés aux recouvrement des créances clients

La Société n'est pas à l'abri de la défaillance financière d'un client qui, devenu insolvable, ne serait plus en mesure de régler ses créances.

p. Risques liés aux fournisseurs

Access Commerce travaille avec plusieurs fournisseurs. Ces derniers sont soit fournisseurs de technologies qui sont intégrées au sein de la suite logicielle Cameleon, soit fournisseurs de licences et de maintenance dans le cadre de l'activité Intégration de la Société. L'interruption de l'un de ces contrats ou la défaillance de l'un de ces fournisseurs pourrait avoir un effet négatif sur ses revenus et son résultat d'exploitation futurs.

q. Risques liés aux acquisitions potentielles

Access Commerce pourrait désirer accélérer son développement dans le monde en réalisant des opérations de croissance externe. Ces opérations risqueraient d'entraîner une dilution du capital, la prise en charge de nouvelles dettes et la nécessité d'amortir des goodwill. De plus, la Société risquerait de ne pas être à même d'intégrer ces nouvelles structures, françaises ou internationales en son sein, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur ses revenus et son résultat d'exploitation futurs.

r. Risques liés à l'élaboration des comptes consolidés

Access Commerce publie des comptes consolidés regroupant les états financiers d'Access Commerce SA et de ses filiales. L'élaboration de ces comptes est complexe, du fait de la complexité des règles de consolidation, de leur évolution et de l'éloignement des filiales étrangères et de la référence à des réglementations, des règles fiscales différentes des règles françaises et de la modification des normes comptables au 1er janvier 2005 (normes IFRS). Ce processus d'élaboration présente donc des risques d'erreur ou d'omission.

s. Risques liés à des actes de détournement ou de malveillance

Access Commerce pourrait subir, de la part de l'un de ses employés ou d'un autre tiers, un détournement de fonds ou une fraude. Cela obérerait la trésorerie du Groupe et à ce titre pourrait avoir un effet négatif sur son patrimoine et sa communication.

t. Risques de marché

Risques de change

La devise de facturation en 2004 était, dans la plupart des cas, l'euro et le dollar américain. En 2004, Access Commerce SA a facturé environ 384 milliers de dollars américains et Access Commerce Inc. a facturé un chiffre d'affaires d'environ 1 274 milliers de dollars américains. Le tableau ci-dessous reprend l'exposition du bilan consolidé d'Access Commerce aux variations des taux de change €/USD :

Nature	Dollars US
Actif	925
Passif	456
Hors Bilan	-
Position nette exprimée dans la devise	469
Taux de change de clôture	1,24
Position nette en €	378
Impact en K€ d'une variation de +0,01 € du taux de change	3

Risques de taux et risques liés aux EMLT

Au 31 décembre 2004, les emprunts contractés par Access Commerce l'ont été en euros, à taux fixe pour la plupart. A cette date, la dette financière à taux variable contractée par la Société représente environ 50 milliers d'euros. Le risque lié à une remontée de ces indices est donc considéré comme non significatif. De plus, la Société ne dispose pas de ligne de crédit confirmée non tirée, ni de covenant sur sa dette.

Risques action

La Société investit sa trésorerie en SICAV monétaire générant un risque limité sur le capital placé. De plus, Access Commerce ne détient aucune action auto détenue. Le risque action n'est donc pas significatif.

Risques de liquidité

La Société considère ne pas être soumise au risque de liquidité (au sens de la recommandation AMF pour la rédaction des documents de référence 2002).

u. Risques environnementaux

A sa connaissance, l'activité d'Access Commerce ne génère aucun risque environnemental.

6.2.2.2 Objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne à la Société comprend l'ensemble des politiques et procédures de contrôle interne mises en œuvre par la Direction en vue d'assurer, dans la mesure du possible, la gestion rigoureuse et efficace de ses activités. Il a aussi pour objectif de veiller :

- à ce que les actes de gestion et les opérations réalisées par la Société soient conformes aux lois et règlements en vigueur ainsi qu'aux orientations données par les organes sociaux et aux valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- à la sincérité des informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux ;
- à prévenir et à maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreur ou de fraudes.

Il est toutefois clairement précisé que le contrôle interne mis en œuvre au sein de la Société, s'il a été étudié afin d'être le plus efficace possible, ne met pas la Société à l'abri d'une erreur ou fraude significative. Il constitue, avec l'ensemble des procédures décrites ci-dessous, un cadre de fonctionnement interne à la Société.

6.2.2.3 Moyens de contrôle

A ce jour, les moyens de contrôle visant à limiter les risques liés à l'activité d'Access Commerce sont, au regard de l'historique de la Société et de son activité, les suivants :

a. Risques liés à la reconnaissance des revenus

Access Commerce pourrait reconnaître, à tort, en chiffre d'affaires une facturation de l'exercice. A ce titre, la Société doit valider que les méthodes de reconnaissance des revenus appliquées en cours d'année sont conformes aux règles comptables en vigueur. Le contrôle interne relatif à la reconnaissance des revenus est formalisé par la procédure vente, qui a pour objectif de fiabiliser, dans la mesure du possible, le cycle vente de la Société en :

- respectant les méthodes officielles de reconnaissance de revenu,
- réduisant les risques de litige,
- fiabilisant la transmission des informations en interne,
- facilitant la relance clients,
- limitant le risque d'impayés.

Cette procédure a été déployée auprès de nos opérations Allemagne et Amérique du Nord. A cette procédure vente s'ajoute la procédure contrat qui va permettre de :

- S'assurer de la correcte formalisation des engagements des parties (Access Commerce et le client, et éventuellement le partenaire) pour les affaires significatives ;

- S'assurer que les engagements contractuels pris vis-à-vis du client final correspondent aux usages, à ce jour, de la Société (limiter les engagements de résultat, limiter les indexations des dates de règlement sur des étapes techniques, limiter les contrats au forfait, séparation claire des contrats de licences, de service et de maintenance, etc).

b. Risques sociaux et risques liés aux personnels clés

Il n'existe aucune garantie que la société Access Commerce parviendra à attirer et/ou à fidéliser ses collaborateurs importants pour la poursuite de son exploitation. Toutefois, un certain nombre de mesures ont été mises en œuvre (politique salariale ciblée, plan de stock-options, gestion de carrière) afin de conserver au sein du Groupe les personnels clés et à haut potentiel.

c. Risques liés à des actes de détournement ou de malveillance

La Société a mis en place un certain nombre de procédures visant à instaurer des pratiques limitant ce risque (procédure achats, procédure vente, procédure " autorisation bancaire ", procédure Carte Bleue).

d. Risques liés aux délits d'initiés

Afin de limiter le risque lié à un délit d'initié concernant un de ses salariés et/ou mandataire social, la Société a mis en place une procédure «Opération sur le titre Access Commerce» afin d'informer les personnels concernés des règles en vigueur. Cette procédure est diffusée à l'ensemble des salariés du Groupe (Access Commerce SA et ses filiales).

e. Risques liés aux obligations des dirigeants à l'égard de leurs titres Access Commerce

Afin de limiter le risque lié aux obligations des dirigeants à l'égard de leurs titres Access Commerce, la Société a mis en place et diffusé aux personnes concernées une procédure «Obligation des Dirigeants à l'égard de leurs titres Access Commerce» afin d'informer ces derniers des règles et recommandations en vigueur.

f. Risques juridiques

La principale mesure prise par Access Commerce afin de se garantir contre les divers risques de nature juridique consiste à souscrire des polices d'assurance couvrant ces risques. La politique de couverture, compte tenu de la taille du Groupe, n'est toutefois pas formalisée au sein de la Société. Les primes relatives aux contrats d'assurance, prises individuellement, ne représentent pas des montants significatifs sur l'exercice. Le montant total de ces primes représente un montant, calculé sur une base annuelle, de l'ordre de 70 000 €.

La Société et/ou ses filiales bénéficient à ce jour des contrats d'assurance suivants :

- Contrat d'assurance responsabilité civile dans le monde entier hors USA / Canada : plafond de garantie à hauteur de 3 millions d'euros pour sa couverture en RC professionnelle et à hauteur de 500 000 € pour sa couverture en RC produit ; la RC du fait de l'exploitation de l'entreprise est également couverte par ce contrat.
- Contrat d'assurance responsabilité civile USA / Canada : plafond de garantie à hauteur de 2 millions de dollars ;
- Contrat d'assurance multirisque industrielle (locaux et pertes d'exploitation) pour ses implantations françaises ;
- Contrat d'assurance bris de machine pour ses implantations françaises ;
- Contrat d'assurance flotte automobile pour ses implantations françaises ;
- Contrats d'assurance locaux pour ses implantations allemandes et nord américaines.

De plus, Access Commerce s'entoure, après analyse du rapport coût / risque, des conseils d'avocats afin de sécuriser les transactions, contrats ou tout autre acte de la vie de la Société.

g. Risques liés aux recouvrement des créances clients

Compte tenu de la structure des créances clients de la Société, relativement " atomisée ", aucune mesure systématique (comme la contractualisation d'une assurance crédit systématique) n'est prise pour limiter ce risque. Toutefois, Access Commerce a mis en place une procédure recouvrement qui vise à sécuriser le processus de recouvrement des créances clients. Cette procédure, en liaison avec la procédure vente et la procédure contrat, a notamment pour objectif de :

- Limiter le risque d'irrecouvrabilité ;
- Faire correspondre les délais de règlement des clients avec les délais contractuels.

h. Risques liés aux projets clients

Les procédures contrats et ventes permettent de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'aucun engagement hors norme n'a été pris et/ou formalisé avec un client. Sur une base régulière, une revue d'activité avec chaque responsable d'opération (SEO/ISI/NAO/GEO) se tient avec le Président du Directoire ou un autre membre du Directoire afin de passer en revue les projets en cours et de détecter d'éventuelles zones de risques. De plus, une revue de la balance âgée clients est réalisée à cette occasion afin de détecter les projets pouvant présenter un risque potentiel qui se traduirait par des créances clients en retard. En sus, une police d'assurance responsabilité civile (cf. ci-dessus «risques juridiques») permet de couvrir une partie des risques liés au déroulement des projets clients.

i. Risques liés au processus de consolidation

La Société a mis en place une batterie de mesures visant à fiabiliser le processus de production des comptes consolidés d'Access Commerce :

- Le processus de consolidation est géré par la responsable comptable et financier d'Access Commerce SA., professionnelle confirmée des métiers de la comptabilité ;
- La consolidation est réalisée, grâce à un logiciel dédié, par un expert comptable spécialisé dans la production de comptes consolidés ;
- Les états financiers d'Access Commerce SA et de ses filiales font l'objet d'un audit au 31 décembre et d'une revue limitée au 30 juin ;
- La comptabilité des filiales est gérée par plusieurs responsables comptables, professionnels confirmés des métiers de la comptabilité ;
- Les comptes consolidés font l'objet d'un audit au 31 décembre et d'une revue limitée au 30 juin ;
- Les comptes consolidés sont revus par le Conseil de surveillance.

j. Risque de change

La Société, dans le cadre de la procédure vente, prévoit la couverture, avec une option de change, de toute transaction réalisée dans une devise différente de l'euro pour un montant significatif. Toutefois, la Société n'est pas à l'abri d'une erreur ou de tous autres événements qui pourraient générer une perte de change significative.

Philippe Gaillard

Président du Conseil de surveillance

Le 24 février 2005

6.3 Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application du dernier alinéa de l'article L.22-235 du Code du Commerce, sur le rapport du Président du Conseil de surveillance à l'Assemblée Générale pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Access Commerce et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Sous la responsabilité du Conseil de surveillance, il revient à la Direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentées dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil de surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Les Commissaires aux comptes

Toulouse et Paris La Défense, le 25 février 2005

Monsieur Jérôme Guirauden
Ernst & Young Audit

Ernst & Young Audit - Faubourg de l'Arche
11 allée de l'Arche - 92037 Paris La Défense
SA au capital de € 3 044 220
R.C.S. Paris B 344 366 315
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Monsieur Pierre Vally
Cabinet VALLY & Associés

11 rue Jean Rodier - 31400 TOULOUSE
SA au capital de € 200 000
R.C.S. Toulouse B 388 213 878

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

6.4 Composition et fonctionnement des comités

Au regard de la taille de la Société, aucun comité n'a été mis en place au sein du Conseil de Surveillance.

6.5 Rémunérations des Membres du Conseil de Surveillance et Membres du Directoire

Les rémunérations et avantages en nature accordées aux Membres du Conseil de Surveillance et Membres du Directoire sont présentés au sein du Rapport de Gestion du Directoire à l'Assemblée Générale (Cf. page 38 du présent document).

Les stock-options attribuées aux Administrateurs, Membres du Conseil de Surveillance et Membres du Directoire sont présentées dans la page 40 du présent document dans le rapport spécial prévu à cet effet. Aucune option n'a été exercée à ce jour.

6.6 Organes de Direction

La Direction d'Access Commerce est assurée par un Comité de Direction présidé par Jacques Soumeillan. Il regroupe les personnes suivantes :

- Jacques Soumeillan : Président du Comité de Direction, Direction des Opérations Europe du Sud et Direction des Opérations Allemagne
- Françoise Asparre : Direction des Opérations d'Intégration de Solutions Industrielles
- Kurt Haller : Direction des Opérations Amérique du Nord

- Sylvie Rougé : Direction Product Marketing
- Thibault de Bouville : Direction Administrative et Financière et Direction des Ressources Humaines

Le rapport spécial sur les stock-options, présenté au sein de la page 40 du présent document, reprend les dix plus gros bénéficiaires, salariés non administrateurs, ni membre du Conseil de surveillance ou du Directoire, de stock-options sur l'exercice.

6.7 Calendrier de communication financière

Vous trouverez ci dessous le calendrier prévisionnel de communication financière de la société pour l'exercice 2005 :

- | | |
|---------------------|---|
| ■ 8 février 2005 | Chiffre d'affaires annuel - Exercice 2004 |
| ■ 06 avril 2005 | Résultat annuel - Exercice 2004 |
| ■ 10 mai 2005 | Chiffre d'affaires 1er trimestre 2005 |
| ■ 09 août 2005 | Chiffre d'affaires 2ème trimestre 2005 |
| ■ 27 septembre 2005 | Résultat semestriel - 1er semestre 2005 |
| ■ 08 novembre 2005 | Chiffre d'affaires 3ème trimestre 2005 |
| ■ 07 février 2006 | Chiffre d'affaires annuel - Exercice 2005 |

Access Commerce a annoncé le 10 mai 2005 son chiffre d'affaires pour le premier trimestre 2005 :

Access Commerce, éditeur international de solutions de vente avancées (Advanced Selling Solutions), annonce ce jour son chiffre d'affaires pour le premier trimestre 2005 :

En M€	2005	2004
Activité Cameleon	1,21	1,16
Activité Intégration	0,93	1,00
Total chiffre d'affaires	2,14	2,16

(normes IFRS, non audité)

Chiffre d'affaires du premier trimestre 2005

Le chiffre d'affaires d'Access Commerce s'élève à 2,14 M€ sur le premier trimestre 2005 contre 2,16 M€ sur la même période en 2004. Ce chiffre d'affaires fait apparaître une forte croissance des revenus de licence Cameleon (+80%).

La société a signé sur la période plusieurs nouvelles affaires de licences avec notamment Perceptron (fournisseur de solution de mesures et de contrôle de la qualité), avec une société de commerce de gros pour le bâtiment et avec le leader mondial de machines de calibrage de fruits et légumes ; ce projet international prévoit notamment une intégration de Cameleon avec la solution CAO Solidworks et la solution de Product Data Management Audros.

Priorités 2005

Le management rappelle que ses priorités pour 2005 sont la croissance du revenu de licence, et l'atteinte de l'équilibre d'exploitation sur l'ensemble de l'année. De plus, la structure off-shore mise en place en Bulgarie en début d'année 2005 va permettre de renforcer la capacité R&D de la société, tout en maîtrisant le ratio R&D/Chiffre d'affaires.

La Société précise que son point mort 2005 devrait se situer aux alentours de 10 M€ et qu'elle connaît une saisonnalité des ventes sur le quatrième trimestre, qui a représenté plus de 28% du chiffre d'affaires annuel sur les deux dernières années.

Normes IFRS

La Société communiquera sur l'impact des normes IFRS à l'occasion de la publication des comptes semestriels le 27 septembre 2005.

Stratégie

Jacques Soumeillan, Président d'Access Commerce, a déclaré : «nous rappelons les piliers de notre stratégie : concentration sur notre différenciateur clé qu'est la gestion de la complexité, renforcement de notre présence dans l'industrie et pénétration de nouveaux marchés. Sur ce dernier point, nous visons plus particulièrement les marchés de la distribution spécialisée ainsi que le marché de l'assurance au sein duquel le besoin de personnalisation des offres est bien réel. Ainsi, la tendance de fonds du développement de la personnalisation de masse se confirme de jour en jour dans des segments de marché très variés. A court terme, nous restons très prudents sur la gestion de notre point mort, le marché des applications d'entreprise restant très sensible à la conjoncture économique globale».

www.access-commerce.com

